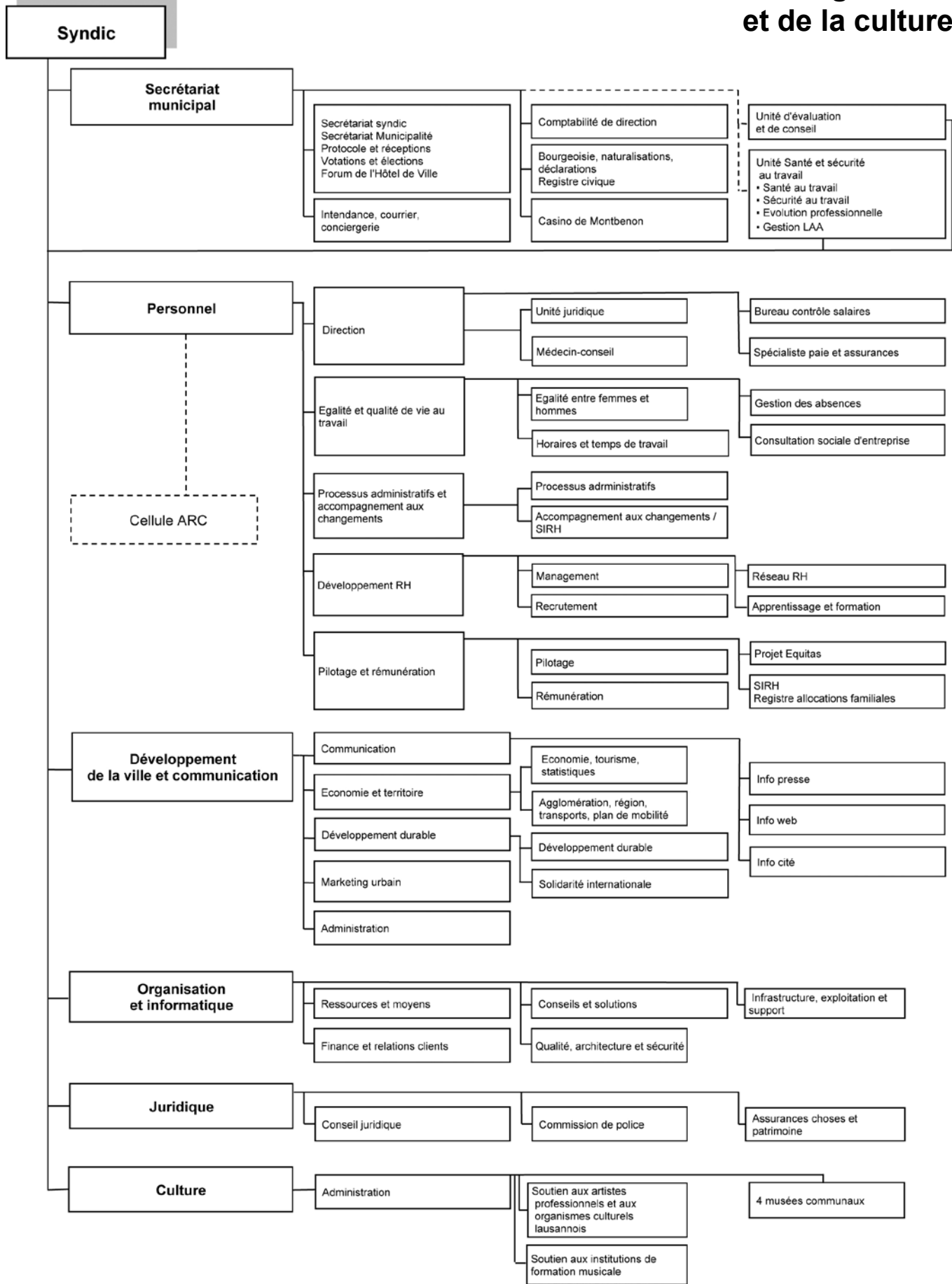


Direction de l'administration générale et de la culture



Direction de l'administration générale et de la culture (AGC)

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité et du syndic

- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Réceptions – Intendance – Votations et élections

- organisation des réceptions officielles
- gestion du Forum de l'Hôtel de Ville et du programme des expositions
- service des huissiers et du courrier interne et postal
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle des électeurs
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour tout le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation de processus administratifs et de la mise en œuvre de politiques publiques
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation
- réalisation de missions spéciales, sur instructions du syndic ou de la Municipalité
- participation à des projets stratégiques, tels que le système de contrôle interne (SCI)

Unité santé et sécurité au travail (USST)

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- assurance accident

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	7.90	7.90
Comptabilité de direction AG	3.50	3.00	3.50	3.50
Conseil Communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Huissiers et intendance	14.70	14.70	13.70	13.70
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	6.60	5.60	7.60	7.70
Secrétariat de la municipalité	11.84	11.34	11.84	11.34
Total service	58.59	56.59	58.59	58.19

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	7.90
Comptabilité de direction AG	3	3.00	4	3.50
Conseil Communal	5	4.05	5	4.05
Huissiers et intendance	15	14.70	14	13.70
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	8	5.60	11	7.70
Secrétariat de la municipalité	13	11.34	13	11.34
Total service	64	56.59	67	58.19

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Comptabilité de direction AG	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

Organisation

Lors de sa séance du 5 décembre 2013, la Municipalité a décidé de procéder à une réorganisation des services de la Direction de l'administration générale et de la culture. La complexité croissante des tâches administratives, la nécessité de plus en plus importante d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes, mais aussi l'augmentation de l'implication de la Ville dans ses relations avec divers partenaires appelaient une réorganisation afin d'accomplir au mieux ces missions. L'accomplissement de ces tâches, de nature très différente, ne pouvait plus être confié au seul Secrétariat municipal. La Municipalité a de ce fait décidé de scinder ces missions afin de renforcer la cohérence de l'organisation administrative qui en a la charge.

La Municipalité a décidé la création d'un nouveau Service du protocole et des relations extérieures (PREX), chargé notamment de gérer le protocole officiel et l'organisation des manifestations décidées par la Municipalité, d'apporter un appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations, d'organiser l'accueil de délégations suisses ou étrangères, et d'assurer la coordination de la Conférence des villes de Suisse romande, présidée par le syndic de Lausanne. Le Service du protocole et des relations extérieures gèrera en outre les expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et les bâtiments affectés aux réceptions officielles : Hôtel de Ville, maison de Mon-Repos et Casino de Montbenon. M. Christian Zutter, secrétaire municipal, a été désigné pour prendre la direction de ce nouveau service. Il restera secrétaire municipal remplaçant afin d'assurer les remplacements en cas d'absence du titulaire et de son adjointe.

Le Secrétariat municipal transfèrera un certain nombre de ses responsabilités actuelles au nouveau service. Il conservera son rôle, avec des missions renforcées, d'état-major de la Municipalité pour la préparation, l'accompagnement et le suivi des séances, la gestion de l'agenda et des engagements officiels. Le Secrétariat municipal assurera en outre l'état-major du syndic et le secrétariat de la Direction de l'administration générale et de la culture, ainsi que les relations avec le Bureau et le Secrétariat du Conseil communal. Il sera en charge des relations bilatérales institutionnelles et de la coordination avec les services communaux pour ce qui concerne les travaux de la Municipalité, et assurera également la définition et la gestion des procédures en relation avec les travaux de la Municipalité. Il gèrera enfin l'application des droits politiques dans la commune (scrutins, rôle des électeurs, initiatives et référendums). M. Sylvain Jaquenoud, secrétaire municipal adjoint, a été désigné au poste de secrétaire municipal, en remplacement de M. Zutter. Par ailleurs, Mme Sylvie Ecklin assurera à plein temps la fonction de secrétaire municipale adjointe.

La nouvelle organisation permettra de répondre à la volonté de centrer la mission du Secrétariat municipal sur son rôle d'état-major de la Municipalité et du syndic et de renforcer ce rôle en assurant une meilleure utilisation des compétences disponibles. Elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014 mais nécessitera une période de transition avant d'être pleinement opérationnelle. Elle ne nécessitera pas la création de nouveau poste au sein des services concernés.

PROTCOLE ET RÉCEPTIONS

Le Secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, conférences et séminaires, accueil de délégations, réceptions et cérémonies officielles. Parmi les événements marquants, on mentionnera en particulier :

- la remise, le 3 juillet, des Clés de la Ville à Jacques Rogge, président sortant du Comité International Olympique ;
- le 9 septembre, la remise de la Médaille d'Or de la Ville de Lausanne à M. Christian Zacharias, en sa qualité de directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne dont le talent a fait rayonner le nom de notre ville dans le monde de la musique.

NATURALISATIONS ET REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2013, le corps électoral lausannois comptait 84'548 électrices et électeurs (31 décembre 2012: 83'964), dont 63'306 suisses et 21'242 ressortissants étrangers ; en outre, 15'160 personnes étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton (31 décembre 2012: 15'304).

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation
<i>Votation fédérale du 3 mars 2013</i>	63'141	26'977	42.07%
a) Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale			
b) Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»			
c) Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)			
<i>Votation fédérale du 9 juin 2013</i>	63'235	24'254	38.36%
a) Initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»			
b) Modification du 28 septembre 2012 de la loi fédérale sur l'asile (LAsi)			

<i>Votation cantonale du 9 juin 2013</i>	63'235	24'254	38.36%
a) Modification de l'article 80 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)			
b) Modification de l'article 84 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)			
c) Modification de l'article 113 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)			
d) Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)			
<i>Votation fédérale du 22 septembre 2013</i>	63'279	26'766	42.30%
a) Initiative populaire du 5 janvier 2012 «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»			
b) Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies, LEp)			
c) Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)			
<i>Votation fédérale du 24 novembre 2013</i>	63'306	31'098	49.12%
a) Initiative populaire du 21 mars 2011 «1:12 – pour des salaires équitables»			
b) Initiative populaire du 12 juillet 2011 «Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»			
c) Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (loi sur la vignette autoroutière, LVA)			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de onze initiatives fédérales, d'une initiative cantonale, de sept référendums fédéraux, d'un référendum cantonal et d'un référendum communal. Au total, 39'702 signatures ont été contrôlées (contre 30'544 en 2012).

Bourgeoisie de Lausanne

864 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit: 579 requérants, 70 époux/ses et 215 enfants (contre 486 requérants, 70 époux/ses et 244 enfants en 2012).

Naturalisations

Auditions de candidats-es étrangers-ères à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative du Conseil communal

35 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 349 candidat-e-s (contre 544 en 2012), afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales. 65 d'entre eux-elles ont dû être reconvoqué-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 259 requérant-e-s (394 en 2012), dont les dossiers comprennent 51 époux-ses et 136 enfants (respectivement 79 et 252 en 2012). Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à dix personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Elle a enfin octroyé une promesse de bourgeoisie à 246 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée (248 en 2012).

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Hormis les travaux d'entretien usuels, il n'y a pas eu de grands travaux en 2013.

Manifestations

Le Casino a accueilli 449 événements selon la répartition mensuelle suivante :

2013	Salle Paderewski	Salle des fêtes
janvier	30	14
février	25	14
mars	25	18
avril	21	13
mai	23	16
juin	19	21
juillet	15	8
août	9	9
septembre	21	14
octobre	24	20
novembre	30	25
décembre	22	13
Total	264	185

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en mars : le Casino a accueilli le premier *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours ;
- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la huitième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, 13 concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ; par ailleurs, le *Championnat du monde de coureurs à vélo* a investi durant trois jours le centre-ville, l'esplanade de Montbenon et la salle des fêtes ;
- en septembre : la quatorzième édition du *Lausanne Young Masters Chess Tournament* a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours ;
- en octobre : le 26^e *Festival de jazz* organisé par l'association «Onze plus», avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au cinématographe. La salle des fêtes est devenue le bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le 10^e «*Lausanne Underground Film Festival*» avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (UEC)

L'unité est rattachée directement au syndic, mais est rattachée administrativement au Secrétariat municipal, pour lequel la conseillère en gestion a assumé la fonction de répondante ressources humaines (RRH) pour l'ensemble du service jusqu'à la fin de l'année, son poste ayant été transféré au Service du développement de la ville et de la communication, dans le cadre de la réorganisation des services de l'AGC évoquée plus haut.

Faits marquants

La conseillère en gestion a continué la mise en place du Système de contrôle interne (SCI) auprès de la Caisse de pensions (CPCL) et des services communaux qui effectuent des mandats pour la CPCL, notamment le Service financier et le Service du logement et des gérances, soumis à l'obligation légale d'avoir un SCI.

En collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, elle a poursuivi le projet de mise en œuvre d'un logiciel d'aide à la décision multicritères pour le choix des chantiers à planifier dans le cadre du préavis annuel de maintenance des infrastructures.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'unité Santé et sécurité au travail, inaugurée au printemps 2010, est divisée en quatre secteurs :

- la santé au travail
- la sécurité au travail
- l'évolution professionnelle
- l'assurance accident

L'année 2013 a été marquée par les événements suivants :

- l'engagement de l'adjointe du médecin du travail et d'une infirmière supplémentaire en santé au travail ;
- l'accueil d'une infirmière en santé au travail dans le cadre d'une réinsertion professionnelle AI ;
- le départ de l'ingénieure communale de sécurité au 30 septembre 2013. Ce poste n'a malheureusement pas pu être repourvu en 2013 en raison des difficultés à trouver une personne ayant tant l'expérience que les compétences nécessaires ;
- la mise en production du logiciel MEDTRA (gestion informatisée des dossiers santé et sécurité au travail) et développement d'une gestion électronique des documents (GED) sur SharePoint.

Secteur Santé au travail

Au cours de l'année 2013, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche (332 consultations) ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) (36 consultations, avec le soutien de deux assistants de l'Institut universitaire romand de santé au travail – IST) ;
- examens d'évaluation en médecine du travail (165 consultations).

A noter que les demandes d'évaluation sont en augmentation et les situations prises en charge deviennent de plus en plus complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

Outre les consultations, les activités suivantes ont été conduites tout au long de l'année :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services communaux en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites MSST (abréviation de *Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail*) ;
- métrologie et conseils dans divers services communaux ;
- campagne «Vaccination contre la grippe saisonnière».

En raison d'une démission au printemps 2013 et d'une absence pour congé maternité, les activités des deux infirmières (1 ept) en santé au travail ont été limitées.

Au niveau du suivi des situations individuelles des collaborateurs-trices en difficulté, soit le suivi «retour au travail» et/ou «absence de longue durée», a été assumé en partie par un infirmier auxiliaire, par l'adjointe du médecin du travail et par l'Evolution professionnelle.

A noter que la collaboration avec l'Assurance Invalidité a pu être renforcée, ce qui a permis de mettre en place certaines mesures de soutien dans le cadre de reprises d'activité et/ou de réinsertions, complètement financées par cet assureur.

L'engagement d'une nouvelle infirmière en santé au travail au 1^{er} octobre ainsi que le retour de la deuxième infirmière à mi-novembre ont permis au médecin du travail de déléguer à nouveau certains actes médicaux, tels par exemple que la campagne «vaccination contre la grippe saisonnière», la visite de postes, etc.

En raison du manque de ressources, la gestion de projets comme «Procédure Dépendance» ou «Chaîne de secours» sont restés en suspens. Toutefois, ces divers projets seront repris dès le début 2014, avec l'arrivée d'une infirmière cheffe.

Autres activités effectuées par le secteur Santé au travail :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs-trices contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de postes sur site de travail ;
- suivis de soutien.

Secteur Sécurité au travail

Le poste d'ingénieur de sécurité communale a été occupé du 1^{er} décembre 2012 au 30 septembre 2013, date de démission de la titulaire. L'intérim a été assuré jusqu'à la fin de l'année par un coordinateur métier de la Ville et le médecin du travail.

Le secteur sécurité de l'USST a organisé 13 séances de commissions de sécurité (commission de sécurité générale – CSG, commission de sécurité technique – CST, commission de sécurité publique – CSP). La dernière séance de l'année, qui a eu lieu le 12 décembre, était commune à toutes les commissions, et s'est déroulée en présence du syndic et de nombreux chefs de services.

Par ailleurs, 21 séances de coordination MSST ont eu lieu, et 56 visites de sécurité ont été effectuées. Dans la continuité de la campagne troubles musculo-squelettiques (TMS) de 2011, 13 cours sur les TMS ont permis de former 76 personnes. De plus, 30 répondants sécurité ont réussi leur examen de préposé à la sécurité après deux jours de formation.

Durant l'année, des projets informatiques USST concernant le secteur sécurité ont pu avancer, comme la suite du paramétrage du logiciel de gestion MEDTRA, dédié à la santé au travail, et la mise au point d'une GED (SharePoint).

Secteur Evolution professionnelle

Le Bureau de l'évolution professionnelle a reçu 65 nouvelles demandes : 81 dossiers sont en cours, et 65 ont été résolus à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par des placements, par l'organisation de bilans de compétences, de stages, de transferts, de coaching et d'accompagnement à la reprise du travail, parfois de manière interdisciplinaire avec la collaboration du médecin du travail, de l'Assurance Invalidité, de l'unité Juridique du SPeL et des RRRH des services.

La tendance à la hausse des demandes d'évolution professionnelle, pour des raisons complexes, se confirme.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs poursuivi son appui concernant les postulats de MM. Jean Tschopp «*Favoriser l'intégration professionnelle des handicapés*» et de Pierre-Yves Oppikofer «*Des mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution professionnelle du personnel communal (ou de la parole aux actes)*», et a participé aux recrutements et à la formation des nouveaux membres de l'unité Santé et sécurité au travail.

Secteur Gestion des accidents

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une partie des collaborateurs/trices sont désormais assuré(e)s auprès de la Vaudoise Assurances (précédemment, auprès de la Generali Assurances).

La gestionnaire LAA a traité 1'342 annonces d'accident (1'246 en 2012), dont 495 concernaient la Suva et 847 la Vaudoise Assurances.

Le détail des événements se présente comme suit :

Accidents collaborateurs/trices Ville de Lausanne assuré(e)s par la Suva

Services concernés : pompes funèbres officielles, coordination et cadastre, routes et mobilité, urbanisme, architecture, assainissement, eauservice, parcs et domaines, SIL (secrétariat général, finances, administration et développement, électricité, gaz et chauffage à distance, multimédia, commercial).

Légende : AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Remarque : il arrive que des cas concernant l'année précédente soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, ce qui entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2009 à 2013.

Suva : 2009

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
97	138	79	175	9	14	1	8	2	523

Suva : 2010

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
96	172	98	155	3	17	1	8	5	555

Suva : 2011

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
88	147	95	145	10	18	6	8	5	522

Suva : 2012

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
81	134	83	164	10	20	1	5	2	500

Suva : 2013

AAP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	495

Accidents collaborateurs/trices Ville de Lausanne assuré(e)s par la Generali Assurances, puis par la Vaudoise Assurances

Services concernés : secrétariat municipal, personnel, culture, développement de la ville et communication, organisation et informatique, juridique, administratif et intégration, sports, police du commerce, contrôle des habitants, protection et sauvetage, assurances sociales, secrétariat général de LSP, corps de police, logement et gérances, bibliothèque & archives, jeunesse et loisirs, accueil de jour de l'enfance, écoles primaires et secondaires, santé et prévention, psychologie scolaire, travail, social, secrétariat général de FIPAV, financier, révision, achat et logistique Ville.

Légende : AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Remarque: il arrive que des cas concernant l'année précédente soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, ce qui entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2009 à 2013.

Generali: 2009

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
86	189	91	282	11	18	6	12	0	695

Generali: 2010

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	708

Generali: 2011

AP avec IT	AN avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
90	196	95	304	9	25	8	13	0	740

Generali: jusqu'au 31 décembre 2012

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
101	223	92	279	7	19	7	18	0	746

Vaudoise: dès le 1^{er} janvier 2013

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
197	194	118	338	0	0	Intégrés dans AP sans IT	Intégrés dans ANP sans IT	Intégrées dans AP avec et sans IT	847

Accidents collaborateurs/trices CPCL assuré(e)s par la Generali Assurances

Légende: AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Generali: 2013

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
0	0	0	2	0	1			0	3

SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du Règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	6.80	6.80	7.40	7.40
Direction	10.00	10.00	10.00	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	4.60	4.55	5.50	5.50
Médecin-conseil	1.50	1.50	1.50	1.50
Pilotage & Rémunération	9.80	9.00	7.70	8.10
Processus admin.& Acc.Changement	5.50	5.50	8.10	8.10
Total service	38.20	37.35	40.20	40.60
Cellule ARC	2	1.5	2	1.5

La différence de 0.4 EPT entre les EPT alloués et les EPT affectés au 31 décembre 2013 est due au prêt temporaire du service d'organisation et informatique (0,2 EPT) et du secrétariat municipal (0,2 EPT).

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
Unité administrative		
Total service		2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	6.80	8	7.40
Direction	12	10.00	12	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	6	4.55	7	5.50
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage & Rémunération	12	9.00	11	8.10
Processus admin.& Acc.Changement	7	5.50	10	8.10
Total service	47	37.35	50	40.60
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Centre de formation	16		18	
Total service	16		18	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	4
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2013

	nb pers . physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET CULTURE	308	263.54	271.44	7.90	2.9%
Service organisation et informatique	74	71.20	73.05	1.85	
Service de la culture	69	50.15	51.85	1.70	
Secrétariat municipal	67	58.19	58.59	0.40	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	52	42.10	42.20	0.10	
Service du développement et de la communication	32	28.00	31.75	3.75	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
SPORTS, INTÉGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION	502	467.36	486.91	19.55	4.0%
Service de protection et sauvetage	238	228.85	237.05	8.20	
Service des sports	89	82.56	88.56	6.00	
Service des assurances sociales	71	63.10	65.40	2.30	
Service de la police du commerce	45	41.10	43.30	2.20	
Service du contrôle des habitants	39	35.60	35.60	0.00	
Service administratif et intégration	20	16.15	17.00	0.85	
LOGEMENT ET SÉCURITE PUBLIQUE	870	740.11	787.69	47.58	6.0%
Corps de police	603	577.25	619.50	42.25	
Service du logement et gérances	184	100.98	106.11	5.13	
Bibliothèque et Archives VdL	70	51.03	51.03	0.00	
Service du secrétariat général LSP	13	10.85	11.05	0.20	
TRAVAUX	845	818.03	863.00	44.97	5.2%
Service des routes et de la mobilité	353	346.30	363.00	16.70	
Service d'assainissement	234	232.60	245.90	13.30	
Eauservice Lausanne	134	127.13	133.50	6.37	
Service de coordination et du cadastre	52	47.40	51.70	4.30	
Service d'urbanisme	39	36.20	38.40	2.20	
Service d'architecture	33	28.40	30.50	2.10	
ENFANCE, JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	1703	1'119.45	1'199.55	80.10	6.7%
Service de l'accueil de jour de l'enfance	573	378.97	397.28	18.31	
Service des écoles primaires et secondaires	423	180.23	187.23	7.00	
Service social de Lausanne	287	241.05	253.55	12.50	
Service du travail	164	143.10	174.35	31.25	
Service de la jeunesse et des loisirs	134	91.21	95.61	4.40	
Service de psychologie scolaire	59	40.50	41.30	0.80	
Service de santé des écoles	34	23.14	25.98	2.84	
Service dentaire	29	21.25	24.25	3.00	
FINANCES ET PATRIMOINE VERT	420	399.63	402.33	2.70	0.7%
Service des parcs et domaine	328	316.05	317.45	1.40	
Service financier	35	31.25	31.25	0.00	
Service d'achat et logistique Ville	36	34.23	34.23	0.00	
Service de la révision	13	11.50	12.60	1.10	
Service du secrétariat général FIPAV	8	6.60	6.80	0.20	
SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	553	519.25	542.35	23.10	4.3%
Service de l'électricité	209	203.35	207.50	4.15	
Service du gaz et chauffage à distance	105	99.74	104.84	5.10	
Service finances, administration et développement des SIL	62	58.20	62.00	3.80	
Service commercial des SIL	73	68.50	72.30	3.80	
Service du multimédia	77	74.15	79.40	5.25	
Service du secrétariat général SIL	27	15.31	16.31	1.00	
TOTAL VILLE	5'201	4'327.37	4'553.27	225.90	5.0%

L'effectif s'élevait à 5'201 personnes au 31 décembre 2013 (5'108 au 31 décembre 2012), soit 4'327.37 équivalents plein temps occupés,

dont: 2323 femmes 44.66% dont: 3'170 à plein temps 60.95%
2878 hommes 55.34% 2'031 à temps partiel 39.05%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2013

UNITÉ JURIDIQUE

Durant l'année 2013, les juristes de l'unité Juridique du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours aussi nombreuses. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres du SPeL ont sollicité leur aide.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) et des instructions administratives y relatives (IA-RPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement. Le Service juridique intervient, quant à lui, en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, l'unité a notamment traité 50 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ. La tendance à la stabilisation du nombre de licenciements, tous motifs confondus, et des conventions de départ se confirme donc sur les trois dernières années d'activité, s'élevant en moyenne à une cinquantaine par année. De plus, 89 IA-RPAC ont été revues au cours de l'année écoulée, dont 61 ont été mises à jour ou complétées, et 28 sont en cours de modification.

Le maintien en contrat à durée déterminée (CDD) du troisième poste de juriste a permis à l'unité d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fonds en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail, des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que :

- le GT Formation, destiné à revoir l'entier de la réglementation des différents types de formation (exigence légale, exigence de l'employeur, formation continue, formation certifiante, développement personnel) ;
- le GT Enquêtes ARC, regroupant le Service juridique et les deux représentants de la Cellule ARC, dont le but est de procéder à une refonte complète du chapitre «Enquêtes» des dispositions réglementaires ARC et les suites à donner par le directeur et le chef de service ;
- le GT Congés payés divers, dont le but est d'examiner s'il est opportun de conserver tous les congés payés existants et de mieux réglementer la marge de manœuvre de la hiérarchie pour refuser, au besoin, un congé payé en fonction des besoins et urgences des services ;
- le GT Remboursement de frais, en collaboration avec le Service financier, dont le but est d'examiner et d'améliorer toutes les dispositions en lien avec le remboursement de frais ;
- le GT Auxiliaires, dont le but est de revoir toute la réglementation sur les auxiliaires ;
- initier le programme de formation e-learning à l'attention des RRH, lequel va se poursuivre jusqu'à l'été 2014 ;
- fiche juridique sur la compensation de salaire ;
- documents d'aide à la pratique relatifs aux conventions de départ (processus, modèle de note municipale) ;
- document d'aide à la pratique «Motifs de fin des rapports de travail dans PeopleSoft».

Parallèlement à ces travaux, l'unité a pu, grâce au maintien de cette ressource supplémentaire, répondre aux sollicitations des services dans des délais raisonnables et assurer la gestion courante des dossiers.

De plus, l'unité a fourni, en 2013, près de 800 avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du RPAC et de ses IA-RPAC ou encore des questions relatives au droit du travail, au droit des assurances sociales ou à la protection des données. Pour comparaison, ce chiffre était de 200 en 2009, et il a doublé en 2010. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année dernière (1300) en raison de la vacance d'un des postes de juriste à 100% pendant cinq mois au cours de l'année.

MÉDECIN CONSEIL

Le médecin-conseil ne fait plus partie de l'USST et dépend directement de la direction du SPeL. Ainsi, les fonctions respectives de médecin-conseil et de médecin du travail sont clairement et mieux définies.

Le médecin-conseil constate une augmentation croissante et significative des problématiques psychosociales, causales d'incapacités de travail de moyenne à longue durée.

SPÉCIALISTE «PAIE ET ASSURANCES»

Les missions principales du spécialiste «paie et assurances» permettent de garantir la conformité du processus PeopleSoft paie en développant, en partenariat avec le SOI, les nombreux paramètres réglementaires, ainsi que la rédaction de toutes les directives d'application relatives à la paie.

BUREAU DE CONTRÔLE DES SALAIRES

La mission principale du Bureau de contrôle des salaires (BCS) est d'assurer le bon déroulement du processus des traitements. Cela inclut des vérifications salariales administratives et légales en liaison avec les comptables et les RRH/CAP de direction, ainsi que l'unité PA&AC du SPeL : les contrôles spécifiques des salaires et décomptes mensuels, la gestion logistique et la planification des calculs informatiques de paie ; le lancement d'interfaces spécifiques diverses pour le versement aux employés, la comptabilisation dans le programme comptable GEFI ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances.

Les missions annexes comportent une large part de gestion financière et budgétaire, concernant principalement le SPeL, mais également sporadiquement liée à tout le personnel de la Ville de Lausanne.

ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009; 37 des 41 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre; durant l'année 2013, quatre sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 18 sessions de paramétrage. Pour le logiciel AgileTime, quatre sessions de formation ont été dispensées, ainsi que dix sessions de paramétrage. Le personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total de 11 sessions de présentation en 2013.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement.

Gestion centrale des absences

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses évolutions fonctionnelles et une nouvelle formation dispensée pendant tout le second semestre. En effet, 22 évolutions fonctionnelles ont été traitées, non plus en vue de corrections de bugs mais majoritairement pour la création de nouveaux outils permettant une meilleure gestion des vacances, du droit au traitement et assurant la compatibilité avec les logiciels de gestion de temps de présence.

Une nouvelle formation «Gestion des absences dans PeopleSoft» a été créée, rendue obligatoire pour toutes les personnes ayant des accès pour la saisie des absences, et dix sessions de cours ont été dispensées pour 84 personnes. L'objectif de ce cours est de sensibiliser les utilisateurs/trices à l'impact des différentes saisies dans le logiciel et de garantir une connaissance adéquate de la réglementation y relative.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement.

Projet «Bien-être au travail et gestion des absences»

Le projet «Bien-être au travail et gestion des absences», initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'IFA (Institut de médecine du travail), poursuit sa phase pilote. Aux trois services pilotes de départ (Service social, Service d'assainissement, finances et administration des Services industriels (SIL)) se sont ajoutés les cinq autres services de la direction des SIL depuis début 2013. Sept sessions de formation (représentant chacune 1,5 jour) ont été organisées à l'intention d'une centaine de cadres des SIL. Une demi-journée a également été mise sur pied pour les chefs de service.

Les cadres des services pilotes ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour leurs collaboratrices et collaborateurs. Au total, 99 entretiens ont été conduits en 2013 dans les huit services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont été organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes.

Egalité entre femmes et hommes

La journée «Oser tous les métiers», qui a lieu chaque deuxième jeudi de novembre et qui vise un objectif de décloisonnement des métiers, a connu une très importante augmentation de participation en 2013: 336 enfants ont accompagné un parent employé de l'administration communale (281 en 2013).

Dans le cadre de la campagne *Moi & les autres* conduite par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, la déléguée a participé aux séances du groupe d'accompagnement et de réflexion. Elle a également déposé une demande de projet dans ce cadre, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage du SPeL, l'Association romande des éducatrices en santé sexuelle et la fondation Profa. Le projet *Nom de code respect: pour toutes et tous* a fait l'objet d'une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville en juin 2013. Il visait à sensibiliser les apprenti-e-s de l'administration à la violence en général et à la violence sexuelle en particulier.

En 2013, la déléguée est intervenue dans la résolution de huit situations individuelles problématiques. Elle a également représenté la Ville lors d'un colloque sur le thème de l'égalité dans les administrations publiques à l'occasion du 14 juin, organisé par le Bureau cantonal de l'égalité et l'Idheap (Institut des hautes études en administration publique).

La déléguée a participé au groupe d'accompagnement d'une recherche conduite par l'Idheap sur le thème de l'impact de la nouvelle gestion publique sur l'égalité entre femmes et hommes. Cette recherche a débouché sur la mise en ligne d'un outil d'autodiagnostic de l'égalité: www.pro-egalite.ch.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 43% en moyenne. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 58% habitent à Lausanne et 42% hors Lausanne. La déléguée a participé aux séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à quatre familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 35% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 162 personnes en 2013. Entre 2012 et 2013, le nombre de client-e-s a augmenté de 30% et le nombre de rendez-vous de 18%. L'augmentation moins importante du nombre de rendez-vous est notamment liée au fait qu'une partie de la nouvelle clientèle est composée de personnes pour qui la Consultation sociale ne peut entrer en matière (personnel auxiliaire, personnel non encore nommé, employé-e-s déjà au bénéfice d'aides ou d'assurances sociales).

Le Fonds de secours a reçu 94 demandes d'aide, dont 77 ont été acceptées. Les demandes acceptées n'ont que peu augmenté par rapport aux deux années précédentes. L'augmentation de la fréquentation constatée cette année a ainsi eu peu d'impact sur les demandes de Fonds, ce qui est probablement lié à l'information dispensée à tout le personnel début 2013 (dépliant d'information joint à la fiche de salaire) et non à une augmentation effective des problématiques financières parmi les employé-e-s de la Ville. Le montant total des dons accordés s'élève à CHF 244'736.75; le don moyen est de CHF 3'178.40 (en 2012: CHF 251'695.65, respectivement CHF 3'355.90).

Un audit du processus d'octroi d'aides par le biais du Fonds de secours, conduit par le Service de la révision, s'est tenu du 21 janvier au 22 avril 2013. Un rapport d'audit a été transmis au SPeL le 24 septembre 2013, auquel il a été répondu le 16 décembre 2013. L'audit a conclu globalement à une bonne gestion du Fonds de secours et a permis de développer plusieurs améliorations dans le processus de gestion.

Depuis 2006, la consultation sociale organise conjointement avec l'unité d'Assainissement financier du Service social des séances de prévention à l'endettement. En 2013, deux séances ont été organisées dans les services suivants: FASIL en mars, Service multimédia en décembre. Ces séances ont touché environ 140 personnes.

PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du Service du personnel.

Faisant partie intégrante de la gestion du personnel, elle est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 8.1 ept.

En février 2013, une responsable (1 ept) a été nommée afin de gérer les deux axes principaux de cette section, à savoir:

- Processus Administratifs (7 collaborateurs/trices pour 5.5 ept),
- Accompagnement aux Changements (2 collaborateurs/trices pour 1.6 ept).

Processus administratifs (PA)

Cette unité gère les dossiers administratifs du personnel en assurant le suivi des quelque 5300 employé-e-s permanents de la Ville et environ 1'500 collaborateurs/trices auxiliaires.

L'unité Processus administratifs (PA) a pour mission de contrôler et effectuer les mutations administratives relatives au cycle de vie des salariés de la Ville de Lausanne. Les données permettant de gérer le personnel sont saisies et mises à jour dans l'application PeopleSoft, système informatique des ressources humaines. L'unité PA travaille en collaboration avec les responsables RH des services, ainsi que les comptabilités de direction.

Constituée de sept collaboratrices pour 5.5 ept, l'unité PA gère une moyenne de 250 demandes par semaine provenant des services de la Ville, soit environ 1'000 par mois.

Ses activités principales sont les suivantes:

- garantir et contrôler la conformité et le respect de l'application du Règlement (RPAC et IA-RPAC) en matière de gestion administrative du personnel de la Ville;
- assurer l'ensemble des travaux administratifs de gestion des dossiers du personnel de l'administration communale (y compris le contrôle des embauches et des fixations de salaire).

En 2013, le nombre de mutations effectuées sur des dossiers administratifs se monte à 19'599 saisies.

Depuis 2012, l'un des principaux projets mis en avant est de décentraliser certains processus administratifs auprès des RRH et des chargé-e-s d'administration des services, afin d'améliorer le contrôle qualité et faciliter le flux de la gestion des dossiers.

Pour atteindre cet objectif, des propositions d'amélioration sont en cours de réalisation et des formations plus ciblées sont prévues auprès du réseau RH.

De plus, cette unité comprend également la responsable RH du service.

Accompagnement aux changements (AC)

L'unité Accompagnement aux changements (AC) englobe principalement la gestion de l'application PeopleSoft et les projets d'amélioration des processus en matière de gestion du personnel.

Au fil du temps, les processus et leurs outils se modifient pour mieux répondre aux évolutions techniques, légales ou suite à des nouvelles procédures administratives. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, l'une des volontés principales de cette unité est de chercher à simplifier ou à optimiser les processus et leurs outils, tout en accompagnant les utilisateurs/trices dans la modification des pratiques liées à ces processus et outils de travail.

Constituée de 1.6 ept, l'unité a pour objectif, d'une part, d'assurer l'évolution de l'application PeopleSoft d'un point de vue métier et, d'autre part, d'offrir aux quelque 4'500 utilisateurs/trices le soutien et les formations nécessaires à la bonne utilisation et à la promotion du système d'information des ressources humaines.

Les activités principales de cette unité sont les suivantes :

- la maintenance fonctionnelle de PeopleSoft et le support aux utilisateurs/trices ;
- la conduite des projets en lien avec le développement du «Socle RH» ;
- l'accompagnement au changement dans les services ;
- le partage et l'ouverture du système d'information auprès des services de la Ville ;
- la gestion et le contrôle dans PeopleSoft des quelque 5'300 postes de la Ville de Lausanne, la gestion de la sécurité des accès à l'application PeopleSoft.

Cette unité comprend deux utilisatrices clés PeopleSoft à temps partiel. L'une a la responsabilité de la gestion du module Formation de PeopleSoft et du rôle de CMI, et l'autre est responsable du module Postes de PeopleSoft, ainsi que de la gestion de la sécurité des accès à l'application.

Initialement, le projet de la gestion des postes dans PeopleSoft prévoyait à fin 2012 la décentralisation de cette gestion auprès des services de la Ville. Ce délai n'ayant pas pu être tenu, la gestionnaire des postes du SPeL a subi une surcharge importante de travail. Fin 2013, il subsiste 15 services encore centralisés au SPeL.

En 2013, il y a eu 2'418 saisies de mutations de postes effectuées par le SPeL, et 8'802 enregistrements dans PeopleSoft pour les formations suivies.

DÉVELOPPEMENT RH

Suite à une restructuration du SPeL, l'unité RH (URH) est devenue la section Développement RH (DevRH) dès le 1^{er} février 2013. L'objectif de cette nouvelle organisation est de rationaliser les processus RH et de permettre de consacrer davantage de temps à la gestion du réseau RH.

La section est composée de huit collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales sont de coordonner le réseau RH (environ 100 personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activités suivants :

- le management
- le recrutement
- la formation
- l'apprentissage
- le réseau RH

Le centre de formation des apprenti-e-s employés de commerce (15 jeunes gens et jeunes filles) y est également rattaché.

Management et appui aux services

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité leur aide lors de situations relationnelles difficiles. Des enquêtes ont été organisées à la demande des services afin de déterminer les raisons de dysfonctionnements managériaux.

Diverses réflexions et groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menés durant l'année.

Recrutement et sélection du personnel

24 procédures de recrutement ont été gérées, dont cinq au sein du SPeL. Outre le pilotage des procédures de recrutement des cadres, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements, de façon ponctuelle.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres projets, à savoir la politique du recrutement à la Ville de Lausanne, notamment avec l'introduction en 2013 d'une formation généralisée aux RRH ciblée sur la pratique, avec l'utilisation d'un outil psychométrique commun à toute la Ville dans le cadre des recrutements (outil Wave). Six premiers RRH ont été formés et certifiés sur cet outil en 2013. Ce dernier pourra également, dans un second temps, être utilisé dans le cadre de la gestion de carrière.

L'unité Recrutement a continué à travailler sur la diminution du coût des annonces presse en proposant et en introduisant, avec l'aval de la Municipalité, trois types de nouveaux formats d'impression dans la presse pour toutes les annonces emplois Ville; un nouveau graphisme et une impression couleur ont été négociés gratuitement avec Tamedia.

L'unité a traité près de 444 offres d'emploi en 2013 avec plus de 55'000 vues sur le site internet de la Ville. Elle travaille également sur une présence accrue de la Ville sur les réseaux sociaux.

Formation et apprentissage

Le responsable du Développement RH est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation «sur mesure» et les besoins des services.

L'administration communale compte 195 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2013, formés dans 30 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, est passé de 13 apprenti-e-s en 2011 à 17 en 2012, et les accompagne avec la collaboration de 15 services de la Ville.

Un nouvel apprenti médiamaticien a été engagé en 2013; dépendant contractuellement du SPeL, il se forme auprès de plusieurs services partenaires dans cette formation. Grâce à cette excellente collaboration, la Ville peut ainsi former chaque année un apprenti supplémentaire dans une profession nouvelle et variée.

Trois apprentis employés de commerce du centre de formation du SPeL ont obtenu leur CFC en été 2013 et cinq nouveaux apprentis ont commencé en août sous l'égide de la nouvelle ordonnance de formation.

Au niveau de la Ville, 52 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation alors que quatre apprentis ont échoué.

Le Conseil communal a approuvé le 12 février 2013 la réponse à la motion de Mme Rebecca Ruiz «*Places d'apprentissage : atteindre les 5%*» et a décidé de créer un poste d'assistant pour soutenir la coordinatrice de l'apprentissage. Ce dernier est entré en fonction en octobre 2013.

PILOTAGE ET RÉMUNERATION

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du Service du personnel. Au 31 décembre 2013, elle est constituée de 12 collaborateurs/trices pour 7.1 ept.

Avec la nouvelle organisation du service, les missions de la section se rassemblent désormais autour de la thématique principale Rémunération. A cela s'ajoutent les activités liées à la production de tableaux de bord et de rapports sur différents aspects chiffrés de la gestion du personnel. Deux autres aspects sont pris en charge par la section: la gestion des annonces au registre fédéral des allocations familiales et la gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel).

RÉMUNÉRATION

Projet Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Traitement des dossiers de rémunération

Concernant les analyses de rémunération individuelle (CRI): environ 200 demandes, concernant un ou plusieurs titulaires – émanant de pratiquement l'ensemble des services – ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière.

La collaboration avec la Cellule d'assainissement financier du service financier (CAF) a été développée, notamment dans le contrôle de la cohérence et l'analyse financière des notes à la Municipalité ayant un impact sur le plan des postes des services, ceci en lien avec le moratoire sur la création d'ept. Par ailleurs, un suivi particulier a été mis en place concernant les mesures décidées dans le cadre du Plan structurel d'assainissement financier (PSAF).

Etudes métiers et appui en cas de réorganisation

L'analyse des fonctions liées aux métiers de l'informatique a permis d'établir des descriptions de fonction-type en s'appuyant sur le référentiel CIGREF 2011 (référentiel européen francophone des métiers informatiques) et de créer une filière plus cohérente des métiers de l'informatique, se basant sur les différents niveaux d'exigences et de responsabilités des postes. En parallèle, d'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations. L'apparition de nouveaux métiers à la Ville (agent-e de transfert, de surveillance et de garde, agent-e notificateur/trice) ont nécessité des études particulières aboutissant à la création de nouvelles fonctions et/ou indemnités.

PILOTAGE

Tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques

Dans le cadre des prestations d'aide à la décision pour la Municipalité et le Conseil communal (réponse à des demandes d'information des commissions des finances et de gestion), certaines analyses pointues ont été approfondies (impacts indice des prix à la consommation, indice des primes d'assurance-maladie, réponse à la motion de M. Hadrien Buclin «*Halte à l'érosion du pouvoir d'achat du personnel de la Ville! Pour une indexation fondée sur le renchérissement réel du coût de la vie*» par exemple).

Rapports annuels 2013

Un certain nombre de rapports (effectifs, absences, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles sont remis annuellement à la Municipalité.

De plus, pour la première fois depuis l'intégration dans Peoplesoft des données sur la formation continue suivie par le personnel communal, un rapport a été élaboré afin de dresser un bilan quantitatif de la pratique de la formation continue

à la Ville. Celui-ci a permis d'obtenir une première vision d'ensemble des pratiques au sein des directions et d'informer la Municipalité sur les investissements consentis dans ce domaine.

Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2013, les modifications ont porté sur 45 fonctions; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2013 est de 464 et celui des fonctions dites «hors classe» est de 92. Un rapport inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année est remis à la Municipalité.

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion du Registre des annonces allocations familiales

En 2013, 90 envois de fichiers de données d'annonces et de corrections d'annonces au registre fédéral ont été réalisés. 214 fichiers de retours ont été analysés et traités. Le processus sera performant quand le nombre d'envois sera de 12 par année, soit après chaque paie. Le nombre de retours à traiter n'est pas maîtrisable, car il dépend des annonces et contrôles effectués par les autres caisses au niveau suisse (en moyenne 2849 allocations pour 1690 collaborateurs/trices). En 2013, 56 cas de conflits entre caisses ont été enregistrés et traités; un de ces cas a demandé une modification de décision de la part du SPeL.

Gestion du comité WebRH

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Ce comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications à apporter. Une part importante des travaux a été consacrée à la préparation de la prochaine migration des pages sur un nouveau support en lien avec le groupe web du Service du développement de la ville et de la communication.

Gouvernance informatique du service

En 2013, un effort particulier a été fait afin de mettre en place une nouvelle structure de fonctionnement pour améliorer la gouvernance des projets du SPeL. Les anciens organes ont été dissous en milieu d'année; désormais, un organe de gouvernance informatique de service et des comités de gestion de produits dédiés à la maintenance et à l'évolution des applicatifs en production siègeront régulièrement. Le premier comité mis en place est en charge du suivi de l'ERP People-Soft (gestion du personnel et traitement de la paie)

PROJET ÉQUITAS

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet «Equitas, nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux» et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal.

Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet dont l'allocation s'élève à 5 ept (équivalent plein temps). L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de l'unité pilotage et rémunération est constituée comme suit: un chef de projet, un chef de projet adjoint, trois chargées de recherche, une secrétaire.

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (COFIL) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section Pilotage et rémunération ainsi que du chef de projet.

Comité de conduite

Les aspects stratégiques sont analysés dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose comme suit:

- M. Jean Borloz chef de service, SPeL (AGC) – président;
- Mme Nicole Christe cheffe de service, architecture (TRX);
- M. Eric Davalle chef de service, électricité (SiL);
- M. Gérard Dyens chef de service, écoles primaires et secondaires (EJCS);
- M. Michel Reichard chef de service, parcs et domaines (FIPAV);
- M. Olivier Rémy chef de service, assurances sociales (SIPP);
- M. Frédéric Sardet chef de service, bibliothèques & archives (LSP);

ainsi que de la responsable de section Pilotage et rémunération et des membres de l'équipe de projet.

Fin 2013, M. Jean Claude Seiler, chef du Service de l'accueil de jour et de l'enfance, a remplacé M. Gérard Dyens en qualité de représentant de la Direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale. M. Michel Reichard siège désormais au titre de président de l'Association des chef-fe-s de service (ACS).

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2013, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées. Il convient néanmoins de relever l'impossibilité de contacter un représentant du syndicat SUD suite à l'annonce de fin d'activité de sa représentante ordinaire au GIPS.

Groupe de suivi

Le groupe de suivi, constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s, a été mis sur pied en septembre 2011. Celui-ci a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. En 2013, seul le départ à la retraite de l'un de ses membres a fait évoluer l'effectif. Ce dernier n'a pas été remplacé.

Equipe de projet

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

Consultant

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Séances tenues en 2013

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2013 :

- trois séances avec le Comité de pilotage ;
- deux séances avec le Comité de conduite ;
- deux séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- deux séances avec le Groupe de suivi.

Communication

La stratégie de communication établie en collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom) a été poursuivie en 2013 et a donné lieu à la publication sur Lausanne Ville en ligne d'une interview concernant la consultation lancée auprès des associations du personnel sur la grille et les descriptifs de fonction.

Suite au départ du chargé de communication, le DevCom a désigné une nouvelle collaboratrice. Cette dernière a été formée à Equitas courant 2013, et son appui a pris fin en décembre 2013 suite à une réorganisation interne.

La mise à jour de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités du projet, ainsi que l'archivage des documents ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie.

Avancement du projet

Ressources dédiées au projet

La composition de l'équipe de projet a fait l'objet de légères modifications en 2013. Un poste gelé en 2012 a permis d'initier une procédure de recrutement durant la fin de l'année 2012 et a débouché sur l'engagement d'une collaboratrice dès janvier 2013. Par ailleurs, et suite à la baisse d'activité de deux membres de l'équipe, une collaboratrice a pu être engagée dès juillet afin de compléter l'équipe de projet.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Phase d'intégration des compétences

En 2013, la phase d'intégration des compétences (PIC) a eu pour objectif d'affiner le positionnement des postes dans les différents niveaux de la grille des fonctions. L'adéquation des exigences attendues pour un groupe de postes similaires avec les profils issus de la grille des fonctions y a été évaluée.

Douze ateliers thématiques « métiers » ont été réalisés en collaboration avec les responsables RH de différents services. Le travail a été effectué sur la base de la nouvelle grille des fonctions et des descriptifs qui y sont associés. Cette démarche inter-services visait notamment à asseoir la cohérence transversale de la grille des fonctions.

Au fil de ces ateliers, un répertoire de descriptions de poste de référence a été créé afin d'illustrer les différents niveaux d'exigence de la grille des fonctions. Sur cette base et dans un premier temps, le pré-positionnement de 34% des postes (soit plus de 1'700) a pu être consolidé suite à l'examen des compétences et sollicitations figurant dans les descriptifs de fonction.

Ces résultats ont permis d'améliorer et de documenter les futurs instruments de collocation, soit la grille et les descriptifs de fonction.

Tableau de passage dans les services (classement selon ordre de passage)

Date	Dénomination de l'atelier	Responsable RH des services
25.06.2013	Education (centres de vacances, CPA) et TSHM	SJL, SAJE
04.07.2013	Psychologie	SSL, SPS
12.07.2013	Architecture et urbanisme	ARCH, URB
22.08.2013	Flux (logistique, transport)	SALV, RM
30.08.2013	Réseaux (eau, gaz, électricité)	eau, SEL, GAZ-CAD
25.09.2013	Comptabilité	SF, SR, FASiL, SiLCoM
01.10.2013	Gestion de dossiers	SAS, SSL, CH, Polcom, SF
15.10.2013	Usine	SEL, eau, ASST, GAZ-CAD
01.11.2013	Conciergerie	SEPS, SLG, FASiL
22.11.2013	Chantier	SEL, RM, SIMA, SPADOM
04.12.2013	Ingénieur-e-s et chef-fe-s de projet génie civil	RM
09.12.2013	Dessinateur/trice-s	RM, FASiL, EAU

En outre, l'équipe de projet a complété la tournée des services initiée en 2012 par l'examen des postes des services suivants : organisation et informatique, assainissement et psychologie scolaire.

Consultation auprès des partenaires sociaux

Le 24 janvier 2013, le COPIL a décidé de mettre en consultation la grille des fonctions ainsi que la documentation associée. Cette décision a été communiquée durant la séance du GIPS du 8 février 2013.

En effet, la Municipalité a régulièrement indiqué qu'elle entendait mener ce projet en impliquant les partenaires sociaux tout au long de son déroulement. La consultation en question s'inscrit dans cette démarche.

Objet de la consultation

La consultation a porté sur la grille des fonctions et les descriptifs de fonction qui y sont associés. Chaque association s'est vue remettre un jeu de documents en trois exemplaires (grille et descriptifs de fonction).

La version de la grille des fonctions mise en consultation est le résultat d'un processus complexe. Elle a été élaborée sur la base des résultats des séquences de notations menées de 2009 à 2012 (150 fonctions repères), puis adaptée en regard des résultats issus de la phase d'ajustement de la grille (PAG), qui a vu le passage de l'équipe Equitas dans la quasi-totalité des services de la Ville en 2012.

L'intégration des remarques recueillies dans le cadre de cette consultation permettra d'établir une nouvelle version affinée de ces outils.

Périmètre

Le périmètre de la consultation a couvert les associations représentées au GIPS, soit :

- l'union des employés de l'administration communale lausannoise (UEACL);
- l'association des fonctionnaires de police (AFPL);
- l'union du personnel des Services Industriels (UPSI);
- le syndicat des services publics (SSP), section de Lausanne – Ville;
- la section syndicale SUD – Lausanne;
- l'association des cadres de l'administration lausannoise (ACAL).

Calendrier

Remise des documents	Début de la consultation	Fin de la consultation	Séance de retour (GIPS no 19)
10, 11 et 12 juillet 2013	10 juillet 2013	25 octobre 2013	18 novembre 2013

Sur demande expresse de leur part, les associations ont pu bénéficier d'une séance «technique» afin de poser des questions de compréhension sur les outils mis en consultation.

Bilan des réponses par associations/syndicats

Association / Syndicat	Réponse écrite – <i>par date de réception</i>
UEACL	22.10.2013
AFPL	24.10.2013
ACAL	29.10.2013
SSP	01.11.2013 (délai demandé)
UPSI	04.11.2013 (délai demandé)
SUD	Aucune réponse

Lors de la séance de retour du 18 novembre, le COPIL et l'équipe de projet ont pu donner suite en plenum aux remarques et questions adressées par les associations. Il a également été décidé d'y répondre par l'intermédiaire du rapport intermédiaire sur l'évaluation des fonctions en y versant l'intégralité des réponses préparées par Equitas.

Groupe thématique «Rémunération»

Simulations d'impacts

En 2013, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. L'objectif est de pouvoir fournir les informations utiles à la prise de décisions du COPIL, respectivement de la Municipalité.

Dans cette optique, il s'est agi pour l'équipe de projet de mettre en place des outils dynamiques de simulation des impacts : ces derniers ont été placés dans deux groupes distincts.

1. Impacts RH

Evaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires le jour de la mise en oeuvre. Plusieurs dimensions prises en compte : fonction actuelle, niveau d'exigence future, titre de formation, direction, service, etc.

2. Impacts financiers

- calcul global du coût de la mise en oeuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système) ;
- évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système à 5 ans ;
- évolution de la masse salariale du nouveau système à 13 ans ;
- différentiel entre l'évolution des deux systèmes.

Sur la base des premières hypothèses retenues par le COPIL, ces outils permettent d'ores et déjà d'évaluer l'impact général de la mise en oeuvre d'Equitas et d'évaluer les éventuelles dispositions transitoires qui pourraient être adoptées afin d'en atténuer les effets non désirés.

Les résultats accumulés lors des travaux effectués en collaboration avec les services sont stockés informatiquement puis liés dans un modèle d'analyse dynamique. La construction de ce modèle vise à gérer l'incertitude relative à la collocation des postes au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Toutefois, l'équipe de projet travaille sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

Etudes métiers et traitement de dossiers

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la délégation municipale aux affaires du personnel et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs ont été réalisés sur les métiers suivants : concierges scolaires, employé-e-s de bureau, conseiller/ières ORP, aides de maison/cuisine, huissier/ères de Municipalité, psychologues scolaires, praticien-ne-s formateur/trice-s, monteur/euse-s électricien-ne-s.

Autres réalisations et acquisitions

En 2013, deux licences distinctes ont été acquises par l'équipe de projet pour les logiciels Qlikview et Profil Manager. Ces acquisitions ont toutes deux pour caractéristique de renforcer l'autonomie de l'équipe de projet par rapport aux ressources externes.

Profil Manager

L'application Profil Manager est un produit du consultant GFO. Elle permet à l'équipe d'effectuer des analyses et d'éditer directement la grille et les descriptifs de fonction. Dans ce cadre, les adaptations des outils issues des travaux effectués en collaboration avec les services sont développées par Equitas, puis validées par le consultant, ce en regard des impératifs liés à la méthode d'analyse des fonctions.

Logiciel Qlikview

En 2013, l'utilisation de l'outil de business intelligence Qlikview s'est intensifiée dans le cadre des simulations d'impact précédemment évoquées. Son utilisation a notamment permis de :

- consolider des données pertinentes issues de différentes sources dans une seule et même application ;
- automatiser les mises à jour de données (salariales, organisationnelles) ;
- explorer les associations entre les données ;
- développer la prise de décisions collaboratives en temps réel et de façon sécurisée ;
- visualiser les données à l'aide de graphiques ;
- utiliser des applications, des tableaux de bord et des analyses dynamiques.

L'utilisation et la maîtrise de ce nouvel outil ont pris une dimension stratégique pour Equitas. En effet, la mise à jour automatique des données et l'aspect dynamique de leur traitement s'avèrent particulièrement utiles vu la nature évolutive du projet.

Développements Peoplesoft

Afin de permettre le stockage et l'exploitation des résultats du processus de collocation progressive des postes, deux développements spécifiques ont été conçus, réalisés, puis introduits avec succès dans la base de données du personnel (PeopleSoft). Les données stockées sont les suivantes :

- historique de collocation du poste dans la nouvelle grille des fonctions (branche, domaine, chaîne et niveau) ;
- contraintes et sollicitations spécifiques liées à l'exercice de l'activité du poste.

Ces données pourront ainsi être complétées et mises à jour de manière fiable et sécurisée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.– devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2013, le montant global des dépenses est de CHF 80'000.– Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires des consultants (60%) et à acquérir des logiciels spécialisés (37%). A noter que depuis le lancement du projet, 2013 est l'année où les frais de consultant sont les plus bas ; ceci s'explique par la maîtrise de la méthode et des outils acquise par l'équipe de projet en place.

A fin 2013, le solde 'non consommé du crédit se monte à CHF 520'000.–. Ainsi, le montant prévu initialement pour cinq ans a été consommé à 70%. Aucun dépassement n'est constaté. La mise en œuvre du projet ayant été repoussée, il est possible d'envisager l'année 2014 sans demander de montant supplémentaire.

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux
- mise en œuvre de la loi vaudoise sur les écoles de musique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	9.60	10.30	9.60
Musée design et arts appliqués	11.60	11.80	11.60	11.10
Musée historique de Lausanne	16.65	15.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.30	5.80	5.80
Unité administrative	7.50	7.00	7.50	7.00
Total service	51.85	49.35	51.85	50.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Collection de l'Art Brut	12	9.60	12	9.60
Musée design et arts appliqués	18	11.80	16	11.10
Musée historique de Lausanne	23	15.65	24	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	9	5.80
Unité administrative	8	7.00	8	7.00
Total service	69	49.35	69	50.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administrative				
Musée historique de Lausanne	1		0	
Total service	1		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- l'entrée en fonction de M. Vincent Baudriller, directeur du Festival d'Avignon de 2003 à 2013, au Théâtre de Vidy-Lausanne, le 1^{er} septembre ;
- la remise de la Médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Christian Zacharias au moment de son départ de la direction artistique de l'Orchestre de Chambre ;
- la nomination, le 1^{er} mars, de Mme Sarah Lombardi à la direction de la Collection de l'Art Brut ;
- l'entrée en fonction, le 1^{er} février, de M. Alexandre Mayer à la tête du Sinfonietta de Lausanne succédant à M. Jean-Marc Grob ;
- la démission de M. Guillaume Tourniaire à la direction artistique de l'Ensemble vocal de Lausanne ;
- l'ouverture d'une dizaine d'ateliers d'artistes aux anciens abattoirs de Malley ;
- l'inauguration officielle du Théâtre Arsenic, le 19 septembre, après deux ans de chantier et une saison hors les murs ;
- les 20 ans du Musée romain de Lausanne-Vidy ;
- le changement de direction à la tête du Théâtre Boulimie avec l'entrée en fonction de MM. Frédéric Gérard et Kaya Güner ;
- la réforme du soutien du Service de la culture à la création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire) et la création d'une commission des arts de la scène qui entrera en fonction pour l'année 2014/2015 ;
- la mise en œuvre des contrats de confiance musique.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de chambre de Lausanne) un montant de CHF 800'000.–, soit une légère diminution par rapport à 2012 (2.95% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions). Ce pourcentage s'inscrit en augmentation par rapport à 2012 en raison de la hausse de loyer de l'Opéra de Lausanne, qui a vu ses surfaces augmenter suite aux travaux de rénovation.

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 9'320'000.–, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ce montant, en net retrait par rapport à l'année précédente, s'explique par la création de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), fondation de droit public, qui est chargée de verser les subventions aux écoles de musique reconnues.

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18.85% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin *expos-infos*, financé par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure *infos expos*, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et Pully

Treizième édition pour La Nuit des Musées qui s'est déroulée du samedi 21 septembre à 14h au dimanche 22 septembre à 2h. Ce sont plus de 15'000 visiteurs dont plus de 2'600 enfants qui, pour la somme modique de CHF 10.– (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet imaginé par la styliste lausannoise Laure Paschoud a pris la forme d'un foulard sur lequel était imprimée la carte de la Ville de Lausanne.

Dépôts des musées communaux et du fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours au gré des disponibilités des restaurateurs mandatés. En 2013, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain, de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Ce sont ainsi 224 œuvres qui ont été restaurées à ce jour sur les 339 objets touchés par l'inondation.

A signaler que la Collection de l'Art Brut, le Musée de design et d'arts appliqués contemporains, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont entre 5'000 et 6'000 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en HD. A signaler que le SOI et le Service de la culture ont lancé une refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

29'997 personnes (45'442 en 2012), dont 2'593 élèves et 4'325 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Pop-Up. Design entre les dimensions*», du 22 novembre 2012 au 3 mars 2013 ;
- «*L'usage des jours. 365 objets en céramique par Guillaume Bardet, designer.*», du 27 mars au 26 mai 2013 ;
- «*Coup de sac! Art et design autour du sac en plastique*», du 19 juin au 6 octobre 2013 ;
- «*Mastering Design: travaux de Master du Royal College of Art de Londres et de la Design Academy Eindhoven*», du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- «*No Name Design. Le cabinet de curiosités de Franco Clivio*», du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- «*All'Ambic*» par Patricia Urquiola, sur l'invitation d'Adriano Berengo, du 20 octobre 2012 au 24 septembre 2013 ;
- «*La Forge des Anges. Les plus belles œuvres des débuts de l'art verrier*», du 27 février au 24 novembre 2013 ;
- «*Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier*», du 11 décembre 2013 au printemps 2015.

A relever la création, en juin, d'une association des Amis du mudac dont le but est de favoriser et soutenir les activités du musée.

Musée historique de Lausanne (MHL)

27'345 personnes (24'965 en 2012), dont 2'348 élèves et 2'102 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Louis Rivier. L'intimité transfigurée*», du 24 mai au 27 octobre 2013 ;
- «*Mon premier fruit. Marcel Vidoudez, illustrateur (1900-1968)*», du 15 février au 14 avril 2013 ;
- «*D'un artiste à l'œuvre. Marcel Poncet*», du 21 juin au 27 octobre 2013 (prolongée jusqu'au 24 novembre 2013) ;
- «*Ernest Pizzotti. Points d'encrage*», du 22 mars au 9 juin 2013.

Suite à des problèmes rencontrés avec le scénographe chargé de la conception du nouveau parcours permanent du MHL, les études ont été interrompues. Le mandat de scénographie a pu être repris par un nouvel atelier qui poursuit les travaux de conception, de manière à présenter une demande de crédit d'ouvrage en 2014.

Collection de l'Art Brut (CAB)

35'050 personnes (37'991 en 2012), dont 5'196 élèves et 2'550 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Morton Bartlett*», du 23 novembre 2012 au 14 avril 2013 ;
- «*James Edward Deeds*», du 15 mars au 4 août 2013 ;
- «*Welcome to my World! Daniel Johnston*», du 15 mars au 30 juin 2013 ;
- «*Charles Steffen*», du 23 mai au 29 septembre 2013 ;
- «*Jacqueline Oyex et François Burland*», du 3 au 29 septembre 2013 ;
- «*Véhicules*», du 8 novembre 2013 au 27 avril 2014.

Mme Sarah Lombardi, ancienne conservatrice, a été nommée directrice de la Collection de l'Art Brut depuis le 1^{er} mars 2013, après en avoir assumé la direction intérimaire depuis le 1^{er} janvier 2012.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'459 visiteurs (12'042 en 2012), dont 977 élèves et 1'160 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*La mort est dans le pré*», du 29 novembre au 14 avril 2013 ;
- «*Malins plaisirs*», du 29 mai 2013 au 2 mars 2014.

Après 18 mois de chantier, les travaux d'extension du musée se sont achevés au mois de novembre 2013, à temps pour célébrer les 20 ans du musée. Cette extension qui accueille une salle pour les activités didactiques, une salle de conférence, un bureau, un atelier de menuiserie et un dépôt supplémentaire sera officiellement inaugurée au printemps 2014. Comme adopté dans le préavis de crédit de construction, une médiatrice culturelle a été engagée afin de prendre en charge l'organisation et le développement des activités pédagogiques du musée.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne à la fois quant à une subvention et à l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure :

- «*Fenêtres. De la Renaissance à nos jours. Dürer, Monet, Magritte...*», du 25 janvier au 20 mai 2013. Il s'agissait de la première exposition thématique à la Fondation depuis sa création ;
- «*Miró. Poésie et lumière*», du 28 juin au 27 octobre 2013.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission a examiné 88 dossiers de demandes de soutien et a visité un atelier.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 16 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de trois publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de cinq autres lieux d'art indépendants ou associations d'artistes. La manifestation Aperti a également été soutenue.

Les collections du Fonds des arts plastiques se sont enrichies de deux photographies de Joël Tettamanti et de treize estampes de divers artistes. Dans le cadre du pour-cent culturel, plusieurs œuvres ont été intégrées à des bâtiments entre 2012 et 2013 : «*Überflux*» de Sophie Guyot au Théâtre Arsenic, «*Fabulous Thirties*» de Francis Baudevin à la Maison de quartier de la Pontaise, «*Un, deux, trois, nous irons au bois...*» de Carole Rey et Fausto Toma au Collège de Villamont, «*Retrobis*» d'Ignacio Bettua également au Collège de Villamont et enfin, «*Trame*» de Luc Aubort au Collège du Bois-Gentil.

Par ailleurs, l'intérêt des collections d'art du FAP a été confirmé par une inscription à l'inventaire des biens culturels suisses. Un important travail de photographie et d'inventaire a été mené en 2013 pour les documenter. S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources. Un nouveau dépôt plus grand et aux normes muséales reste nécessaire pour les œuvres non exposées.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, sera revu dans le cadre du préavis de politique culturelle prévu en 2014.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.46% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

L'année a été marquée par l'entrée en fonction de M. Vincent Baudriller le 1^{er} septembre 2013. Celui-ci succède à MM. René Zahnd et Thierry Tordjman qui avaient assuré la direction ad interim suite au décès de M. René Gonzalez le 18 avril 2012. L'année 2013 a été entièrement programmée, budgétée et organisée par les deux directeurs ad interim.

Plus de 74'000 spectateurs, dont 4'000 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (497 représentations).

26 productions (416 représentations) ont été présentées dans 13 pays dont le Japon, Taïwan, l'Australie, la Russie et l'Ukraine. La France demeure toutefois le marché essentiel avec 74% des représentations. Le Théâtre de Vidy-Lausanne a souhaité d'ailleurs être présent pour la cinquième saison consécutive durant tout le mois de juillet au festival Off d'Avignon avec deux productions de Zabou Breitman (*La Compagnie des spectres* et *Journal de ma nouvelle oreille*).

Le Théâtre a continué d'être un lieu de production et de création. Il y a eu des spectacles produits par Vidy avec des metteurs en scène étrangers avec entre autre Clotilde Mollet et Marilù Marini (*Ça va ?*), Thomas Ostermeier (*Les Revenants*), Krystian Lupa (*Perturbations*), Yeung Fai (*Blue Jeans*), Marie Reymond (*Vers Wanda*), Corinne Jaber (*Oh mon doux Pays*), Galin Stoev (*Le Triomphe de l'Amour*), et deux productions avec des metteurs en scène suisses, soit Gian Manuel Rau (*Rome Nanterre*) et Julien Mages (*Ballades en Orage*).

Il y a eu des coproductions en création à Vidy avec entre autre Sidi Larbi Cherkaoui en collaboration avec le Théâtre du Jorat et le Sadler's well (*Milonga*), Emmanuel Meirieu (*Mon Traître*) Michael Serre (*Les Enfants du soleil*), James Thiérree (*Tabac rouge*), Patrick Sims (*Acting Bug*) ou avec les suisses Philippe Saire (*La dérive des continents*), Dorian Rossel (*Staying Alive*).

Des coproductions ont été également accueillies à Vidy avec, de l'étranger, Benoit Lambert (*Dénommé Gospodin*), Cécile Pauthe (*Yukonstyle*), Josse de Pauw (*An old Monk*), Jean Yves Ruf (*Hughie*), et de suisse Philippe Lüscher (*La force de tuer*). S'agissant des accueils de spectacles en tournée, l'on peut citer Hassane Kassi Kouyaté (*The Island*), Laurent Hatat (*Les oranges*), Thomas Ostermeier (*Hamlet en allemand*), Simon Abkarian (*Ménélas*), Denis Marleau (*Les femmes savantes*), et un artiste suisse José Lillo (*Le petit maître corrigé*).

Le cirque était présent avec Aurélien Bory (*Géométrie de Caoutchouc*), Stéphane Ricordel (*Acrobates*) ou un Loup pour l'homme (*Face Nord*).

La musique a également été importante avec dès janvier, quatre séries de concerts de chanson romande avec quatre jeunes auteurs interprètes (François Vé, Jérémie Kisling, Oscar Louise et Marc Aymon), plus tard Giovanna Marini puis, en fin d'année, le concert de Oy Division. A noter enfin que l'Anneau Hans-Reinhart a été décerné à Yvette Théraulaz sous le chapiteau du Théâtre, le 6 octobre, à l'occasion de son tour de chant: *Les Années*.

A la demande du Conseil de fondation et du nouveau directeur, une analyse approfondie du théâtre, en particulier sur son activité de production et ses équipements a été réalisé par un mandataire externe. Celui-ci révèle que le bâtiment, propriété de la Ville de Lausanne, nécessite d'importants travaux de rénovation et de sécurisation notamment des espaces scéniques.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé huit spectacles pour 71 représentations (une production et sept accueils) attirant quelque 15'061 spectateurs.

Théâtre Arsenic

L'année 2013 a marqué le retour partiel puis complet des activités de l'Arsenic dans ses espaces rénovés. De janvier à l'été, la moitié nord du bâtiment a été exploitée par des spectacles et des répétitions; les espaces de bureaux ont été installés. La moitié sud a été terminée en septembre et les nouveaux espaces en font un outil de travail unique sur le plan romand.

12'497 spectateurs ont assisté à 38 manifestations, représentant 183 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit vingt créations théâtrales et chorégraphiques, trois séries de films réalisés par les étudiants de l'ECAL et un concert. Le Théâtre a également accueilli seize spectacles (théâtre et danse) de Suisse, France et Belgique.

Théâtre Boulimie

Après avoir dirigé pendant 42 ans le Théâtre Boulimie, Mme Martine Jeanneret et M. Lova Golovtchiner ont cessé leur activité à la fin de la saison 2012-2013. Le deuxième semestre a été placé sous la direction de MM. Kaya Güner et Frédéric Gérard nommés à la tête du Théâtre pour trois ans. Leur première production intitulée «Changement de direction» et présentée en fin d'année a fait le plein de spectateurs toujours aussi fidèles.

Plus de 12'600 spectateurs ont assisté aux sept spectacles proposés (92 représentations).

Théâtre 2.21

Ce sont plus de 5'600 spectateurs qui ont assisté aux 27 propositions artistiques (156 représentations) répartis dans les deux salles du Théâtre.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à plus de 5'300 spectateurs onze spectacles dont sept créations et quatre accueils.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 17 spectacles (quatre coproductions, neuf accueils et quatre concerts) pour un total de 205 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 22'043 spectateurs dont 7'701 élèves (86 représentations).

A relever dans le domaine très jeune public (dès trois ans) «*Petit Bleu et Petit Jaune*» inscrit dans la campagne de sensibilisation *Moi & les autres* organisée par la Ville de Lausanne sur le thème de l'altérité et «*Jardin sous la Lune*» qui ont tous deux connu une forte affluence de «nouveaux spectateurs».

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles totalisant 34 représentations auxquelles 3'642 spectateurs ont assisté. A relever que les 14 représentations scolaires ont attiré quelque 2'000 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

Pour mémoire il convient de rappeler que la réforme du soutien à la création scénique indépendante est entrée en vigueur cette année dans son volet budgétaire (fusion des lignes dédiées à la création théâtrale indépendante et à la création chorégraphique indépendante en une ligne dédiée à la création scénique indépendante) et qu'elle trouvera son aboutissement au niveau fonctionnel avec la création d'une nouvelle commission des arts de la scène pour la saison 2014-2015.

Les commissions de la danse et du théâtre, qui se sont réunies à six reprises, ont retenu 24 projets créés durant l'année. Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- les compagnies Théâtre en Flamme (dirigée par Denis Maillerfer), Jours tranquilles (dirigée par Fabrice Gorgerat), 2b company et Marielle Pinsard ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- la compagnie n°23 prod (dirigée par Massimo Furlan) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia ;
- les compagnies Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également le canton de Vaud et Pro Helvetia ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant également les Ville et canton de Genève ;
- enfin les compagnies Les voyages extraordinaires et Utilité public ont bénéficié d'un nouveau type de soutien pluriannuel au bénéfice des compagnies œuvrant particulièrement au décroisement des publics.

Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2013, une nouvelle bourse a été attribuée au metteur en scène Laurent Gachoud alors que celle de Ludovic Chazaud entrait dans sa deuxième année.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'262'000.– (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'615'000.– (Sévelin 36: CHF 140'000.– plus CHF 85'600.– de prise en charge

de loyer; Cargo 103: CHF 20'000.–; AVDC: CHF 25'000.–; Arsenic: CHF 1'315'000.– plus CHF 643'000.–; Corodis: CHF 35'000.–; Théâtre 2.21: CHF 215'000.– plus CHF 43'400.–; Pulloff Théâtre: CHF 50'000.– plus CHF 13'000.–).
En tout, c'est donc un montant de **CHF 3'092'000.–** qui est venu soutenir la création indépendante.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.62% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

86'330 personnes (157'540 en 2012) dont environ 19'400 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (60 représentations dont 13 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Japon, Russie, Italie, Chine, Sénégal, Slovénie, Suisse).

L'année a été marquée par la création «*Anima Blues*» de Gil Roman présentée en avant première à l'Opéra de Lausanne en février. 2013 correspondait également au retour du Béjart Ballet Lausanne, après 36 ans d'absence, au Sénégal. A mentionner, en outre, la reprise du programme donné en hommage à Jorge Donn pour les 20 ans de sa disparition et des représentations à guichets fermés du «*Sacre du Printemps*» pour le centième anniversaire de la partition de Stravinsky.

Le BBL a démarré l'année par une tournée en France avant de présenter la création de Gil Roman à l'Opéra de Lausanne au mois de février. La compagnie s'est ensuite envolée au Japon où elle a donné plusieurs représentations de «*Dionysos suite*», «*Syncopé*», «*Boléro* et *Light*». Puis après un passage au mois de mars au Théâtre du Bolchoï à Moscou et à Marseille, le BBL s'est produit au mois de mai à St-Petersbourg lors de la réouverture du Théâtre Mariinsky avec comme artiste invitée Diana Vishneva. Ce sont plus de 11'250 spectateurs qui ont applaudi «*Light*» au Théâtre national de Chaillot et près de 8'000 au Théâtre de Beaulieu à Lausanne. Le BBL s'est ensuite produit en Slovénie avant d'entamer une tournée dans plusieurs régions de France au mois de juillet. Après Zurich, Paris et Vérone au mois d'octobre, les danseurs du BBL se sont envolés à destination de Shanghai. Ce sont près de 2'000 Chinois qui ont eu l'occasion d'applaudir «*Ce que la mort me dit*», «*Le chant du compagnon errant*» et «*Ce que l'amour me dit*». Fin novembre, les danseurs se sont produits à Dakar où Gilles Roman a également donné un stage à l'Ecole des Sables, dirigée par Germaine Acogny. Enfin «*Le Spectre de la Rose*», «*Anima Blues*» et «*Le Sacre du Printemps*» sont venus clore l'année au Théâtre de Beaulieu devant 8'500 spectateurs.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Invité au mois de mai par l'Opéra de Lausanne, Rudra a présenté «*Mulambo*» et, année anniversaire oblige, «*Le Sacre du Printemps*», deux créations de Cisco Aznar. Puis, sous le soleil des arènes de Nîmes, ce sont quelque 32'000 spectateurs qui découvrent «*Qualia ou la vie d'artiste*» de Valérie Lacaze et «*Batucada*» de Maurice Béjart. Enfin au mois de novembre les danseurs du Rudra et les professeurs scellent un partenariat avec l'Académie nationale de danse de Beijing, avant de donner deux spectacles au Théâtre de Tianqiao.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Ce sont 2'874 personnes qui ont assisté à la sélection et finale du 41^e Prix de Lausanne les 1^{er} et 2 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 250 jeunes danseurs de 32 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 73 candidats. Sur les 20 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 60 écoles ou compagnies partenaires du Prix. A relever que le Prix a ouvert plus largement ses portes à la population lausannoise et l'a invitée à suivre des moments-clés de la semaine du concours tels que cours, répétitions, coaching sous la supervision d'Etoiles de la danse. Des rendez-vous quotidiens, gratuits et ouverts à tous, à l'occasion desquels tout un chacun a pu dialoguer avec des personnalités du milieu de la danse ont également été organisés pour la première fois.

Collection suisse de la danse (CSD)

La Collection a inauguré, au mois de septembre, l'Espace Maurice Béjart dans ses locaux de Villamont mettant ainsi en valeur la collection du chorégraphe conservée par la CSD. Cette dernière a par ailleurs organisé plusieurs projections de films à Lausanne, Genève et Zürich et remis au mois d'août les 6^e Prix de documentation vidéo à cinq compagnies.

Théâtre Sévelin 36

Plus de 4'100 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (39 représentations) programmés parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin*, *Les Quarts d'Heure*, *la Fête de la danse*, *les Urbaines* ou *Open Studios*, soit un nouveau projet de Sévelin 36 qui est une porte ouverte au public en plein processus de création d'un artiste en résidence. A relever la remise par l'Office fédéral de la culture du Prix spécial de la danse 2013 au Théâtre Sévelin 36.

Cargo 103

Cargo 103 que l'on nomme depuis 2013 «*l'Annexe*» a proposé essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine, ainsi que des activités culturelles à destination des publics scolarisés.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation en danse) et archivage du patrimoine vidéo vaudois de danse qui s'est terminé en 2013.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a suivi plus d'une cinquantaine de danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé et informé les danseurs mais aussi différents partenaires (office régional de placement de Lausanne, office de l'assurance invalidité du Canton de Vaud), ainsi qu'octroyé quatre nouvelles bourses.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THEATRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 41.18% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine de la musique, l'année 2013 a été marquée par l'introduction des contrats de confiance à destination des artistes (et groupes d'artistes) musiciens. Ce contrat est aussi bien destiné à aider les musiciens ou les groupes de musiciens émergents à négocier au mieux le passage du statut d'artiste local à celui d'artiste à rayonnement régional voire national et international qu'à soutenir les artistes ou groupes d'artistes confirmés dont la contribution à la vie musicale lausannoise est reconnue. Il leur permet de préparer dans de meilleures conditions leurs projets de création et de recherche artistique, de tournée, d'enregistrement et de promotion sans être contraints, sur cette durée, au dépôt de dossiers de subvention pour chaque projet.

Sur proposition du Service de la culture, la Municipalité de Lausanne a attribué, en 2013, trois premiers contrats de confiance d'un montant de CHF 15'000.– sur trois ans à trois projets couvrant l'ensemble des genres musicaux aux artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de «latin jazz» ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du Marimba ;
- Karine Guignard, connue comme rappeuse sous le nom de la Gale.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Première année complète d'exploitation dans ses murs pour l'Opéra qui a vu sa fréquentation s'envoler. Ce sont ainsi 43'192 spectateurs (25'661 en 2012) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir six opéras : «*Aladin et la lampe merveilleuse*», «*Viva la Mamma*», «*Tosca*», «*L'Aiglon*», «*Le Nozze di Figaro*», «*Lakmé*», «*Les Mousquetaires au Couvent*» (26 représentations), un opéra en version concert (*L'Orfeo*), quatre concerts et quatre midi-récitals (huit représentations), quatre ballets (huit représentations) et six répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne à Avenches-Opéra qui a présenté aux arènes, sous la direction d'Eric Vigié, «*Nabucco*» dans une mise en scène de Marco Carniti, ainsi que sa présence en Espagne avec la «*Tosca*», en France avec «*Lakmé*» et en Belgique avec «*Roméo et Juliette*».

Après sa réouverture, l'année 2013 a été riche en visites et activités pour le jeune public, l'Opéra poursuivant sa mission pédagogique. Ce sont 4'000 jeunes (2'200 en 2012) qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion du spectacle jeune public présenté, des Ateliers et Découvertes lyriques, des visites guidées, des rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales. Dès l'automne 2013, un nouveau projet pédagogique proposé aux enfants de 7 à 10 ans intitulé «*Mercredi à l'Opéra*» a vu le jour. Cette activité accessible à toutes les personnes intéressées au prix de CHF 20.– est organisée selon le modèle des Ateliers Lyriques. A signaler enfin la réalisation d'un dossier «*Lever de rideau sur l'Opéra*» en collaboration avec la structure Ecole-Musée.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

La vie de l'OCL a été marquée par le départ de son chef titulaire, Christian Zacharias, après 13 ans à la tête de l'Orchestre. Ce dernier s'est d'ailleurs vu remettre, au mois de septembre, la Médaille d'or de la Ville de Lausanne. La commission de recherche d'un nouveau directeur artistique poursuit son travail.

L'Orchestre de chambre de Lausanne a donné 82 concerts (pour 67'056 auditeurs) dont 65 à Lausanne (51'607 auditeurs), huit en Suisse (5'443 auditeurs) et neuf à l'étranger (10'006 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre de l'Opéra de Lausanne.

Lausanne demeure le lieu d'activité de l'Orchestre avec les Concerts d'abonnement des lundis et mardis (20 représentations) dont un sous la direction d'Heinrich Schiff et un autre avec en soliste Truls Mørk, légende du violoncelle, les Concerts

du Dimanche, les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi, tous donnés à la Salle Métropole. Première flashmob de l'histoire de l'OCL : le 8 octobre, les musiciens se sont réunis dans la station Lausanne-Flon pour y interpréter la «*Barcarolle*» des *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach. Un événement capté par la Radio Télévision Suisse (RTS), diffusé dans l'émission «*Violon dingue*». A relever également un concert réunissant l'Orchestre de la Haute Ecole de Musique (HEMU) et l'OCL sous la baguette de Jesús López Cobos, projet qui a été reconduit en décembre sous la direction, cette fois-ci, de Bertrand de Billy, et qui le sera désormais chaque saison.

En Suisse, l'OCL s'est produit au Victoria Hall à Genève, à La Chaux-de-Fonds, à la Fondation Gianadda à Martigny, à Sion, ainsi qu'à la Salle Equilibre de Fribourg avec en soliste Anne-Sophie Mutter. A l'étranger, l'Orchestre s'est notamment produit à la Salle Pleyel de Paris pour deux concerts à guichets fermés. Dirigé par son violon solo, Gyula Stuller, il y accompagnait quelques-uns des plus grands noms du piano dans l'intégrale des «*Concertos pour clavier*» de Bach. Ces deux concerts ont bénéficié d'une large diffusion sur plusieurs canaux internet à l'occasion d'une première grande collaboration culturelle entre France Télévisions et la RTS.

Sinfonietta de Lausanne

L'année a été marquée par l'entrée en fonction le 1^{er} février d'Alexandre Mayer à la tête de l'Orchestre. Le Sinfonietta a présenté 15 programmes différents en 32 concerts publics. Il s'est produit avec un effectif d'une vingtaine à 95 musiciens lors de la collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Genève dans le cadre du Wagner Geneva Festival. Il a donné six concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'Orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne et dans le canton de Vaud notamment au festival St-Prex Classics avec Gautier Capuçon et au Montreux Jazz Festival avec Woodkid. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a également assuré les représentations des «*Mousquetaires au Couvent*». Un concert dirigé par Jean-Marc Grob a eu lieu à guichets fermés à la Salle Métropole en avril.

Camerata de Lausanne

5'612 spectateurs ont assisté aux neuf concerts donnés en Suisse, Turquie et Russie. A relever l'enregistrement de deux œuvres de Vivaldi avec la violoncelliste Suzanne Ramon.

Quatuor Sine Nomine

L'année a été marquée par le Festival Sine Nomine 30 ans avec trois temps forts dont en particulier «*Aimez-vous Brahms ?*» (1'800 auditeurs) à l'Hôtel Righi Vaudois de Glion pour huit concerts autour de la musique de chambre de Brahms et à la Salle Métropole à Lausanne pour deux concerts symphoniques avec Peter Rösel et l'Ensemble Vocal de Lausanne sous la direction de Michel Corboz.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa seizième édition, sept concerts, une conférence et trois *Bach Days* suivis par plus de 3'760 auditeurs.

Académie de Musique

Les Masterclass de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 5 juillet au 13 juillet. Sur les 20 duos inscrits, dix ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Canada, Belgique, Russie, Suisse, Etats-Unis, République Tchèque, Corée du Sud, Lettonie et Japon. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 620 personnes. Le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Hong-Kim.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

2013 a vu la démission pour la fin de l'année du directeur artistique de l'EVL M. Guillaume Tourniaire, nommé une année auparavant pour reprendre la succession de M. Michel Corboz. Ce dernier a assuré la direction des concerts durant la phase de transition, et M. Nicolas Farine a été engagé au mois de novembre comme assistant de direction musicale.

29'700 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 38 concerts donnés par l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, onze concerts devant plus de 6'520 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé dix concerts suivis par plus de 2'200 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne «*Les Goûts Réunis*», qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 450 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (deux grands concerts payants et des concerts gratuits chaque samedi avant le culte du soir, près de 4'000 auditeurs), l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (dix concerts, près de 1'300 auditeurs), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne qui pour les dix ans de l'installation des grandes orgues a organisé le spectacle *Tocca & Lux*, suivi par plus de 4'000 spectateurs ;

- la Société de Musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de dix concerts et concerts commentés attirant plus de 1'120 auditeurs;
- Amabilis, qui a organisé huit concerts suivis par près de 1'000 spectateurs;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 12 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 17^e Festival;
- le Festival de guitare de Lausanne, qui a organisé la première édition du concours international de guitare «Victor Pellegrini»;
- l'Ensemble Babel;
- le concours d'Interprétation musicale 2013.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à CHF 15'278'836.–.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation PromoJazz

Année anniversaire pour Chorus avec les 25 ans du premier concert public donné un vendredi 13 décembre mais également pour les Printemps du Jazz, fruit de la collaboration avec l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) et la HEMU, qui fêtaient leurs dix ans. Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants: le concert de Curtis Fuller, tromboniste légendaire de l'histoire du jazz, ainsi que le premier concert du Big Band de Suisse Romande, sous la direction de et en forme d'hommage à Roby Seidel.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 5'900 personnes ont assisté à la 26^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 30 octobre au 3 novembre. Deux productions exclusives ont été réalisées pour ce festival, celle du vibraphoniste Jean-Lou Treboux avec son projet «*new-yorkais*» et celle sous forme d'hommage de Franco Ambrosetti à George Gruntz.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu vingt projets par le biais de soutiens ponctuels (douze créations, huit diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord, qui a fêté ses dix ans;
- l'Association Eustache, activités 2013.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 423'700.–.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2013;
- Peña del Sol, activités 2013.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 35'000.–.

CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE

Les Docks

Plus de 38'400 personnes (47'600 en 2012) ont assisté aux 73 événements programmés aux Docks. Sur ces 73 événements, dix soirées étaient complètes. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de grandes stars internationales telles que Paul Banks, Cannibal Corpse, Kenny Arkana, les Papa Roach, Kery James, Trentemøller ou encore Ayo. Quelques vieilles légendes sont aussi passées par là: les Dinosaur Jr., Public Enemy, Mudhoney et Maceo Parker. A mentionner que la scène suisse était bien représentée avec notamment Stephan Eicher, Junior Tschaka, Eluveitie et la nouvelle coqueluche Bastian Baker. Ainsi 54 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur le 144 artistes ou groupes programmés. Au chapitre des collaborations, l'on peut relever le travail avec d'autres entités telles que l'association Fer de Lance pour la troisième édition du festival Inferno, l'association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), les étudiants de l'Eracom dans la réalisation de films de présentation du programme des Docks, le collectif 16 Pounds pour la recherche d'expositions, le Base Bar pour le Tabarnak de festival, le collectif Organor ou le Festival for Noise. A relever la participation au nouveau projet «Opération Iceberg» dans le cadre du programme européen Interreg qui consiste à un soutien de la scène suisse et française sous la forme d'échanges, formations, résidences et concerts.

A signaler le remboursement par les Docks de la totalité du prêt de CHF 322'000.– consenti par la Ville de Lausanne.

Le Romandie

Plus de 28'170 spectateurs sont venus assister aux 114 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie dont un bon nombre de concerts à guichets fermés pour Trust, Hugo Boss, Shannon Wright, Daughter, Light Asylum, Green Fairy ou encore Fauve.

Le Bourg

2013 marquait le centenaire de la salle. Près de 17'000 spectateurs ont assisté aux 144 soirées proposées associant musique, théâtre, performances, contes, lectures et humour. A relever pour cette année une nouvelle collaboration avec l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) consistant à accueillir des étudiants dans le cadre d'un module d'approfondissement inter-école.

Metropop Festival

Près de 4'500 personnes ont assisté à la treizième édition du Festival, qui s'est déroulée du 7 au 9 novembre à la Salle Métropole.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formation, conseils et informations. En 2013, la FCMA a mis en place deux projets transfrontaliers avec les régions Rhône-Alpes et la Franche-Comté pour permettre aux artistes d'être accompagnés sur un territoire géographiquement proche mais éloigné par les contraintes administratives. Elle a également organisé huit formations suivies par près de cent personnes. A signaler également la publication d'un livre sur l'histoire des musiques actuelles en Suisse romande.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (24 créations, huit diffusions) dont en particulier un soutien à

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 17^e édition, trente concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 7'000 personnes ;
- Régional Rock dont la 32^e édition a accueilli six jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la huitième édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelque 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2013 ;
- Le Node Festival ;
- La Cave du Bleu Léopard.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté CHF 1'526'950.--.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (37 spectacles, concerts et cortèges). 2013 voit la réintégration dans l'association de la fanfare du Corps de police de la Ville de Lausanne qui fonctionne en collaboration avec l'Union instrumentale. Un regroupement entre ces deux sociétés et l'Avant-Garde est à l'étude.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 108'000.--.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Au 1^{er} janvier 2012, la loi sur les écoles de musique (LEM) est entrée en vigueur. Il s'agit de la première législation cantonale en matière d'enseignement de la musique à visée non professionnelle. Elle a pour objet de proposer un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire du canton, de proposer un enseignement musical particulier aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, de favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à l'enseignement de la musique et d'organiser le financement de ce dernier.

L'organisation de l'enseignement musical se caractérise désormais par une gestion et un financement centralisés qui s'appliquent à toutes les communes vaudoises et qui sont mis en place par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Une phase transitoire de six ans est prévue afin de garantir la mise en application de tous les éléments concernés sans mettre en péril le bon fonctionnement des écoles de musique.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'200 élèves. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base, l'enseignement particulier (Pré-HEM) ainsi que ses missions spécifiques.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- grâce au partenariat avec l'Opéra de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne a offert, au travers d'un casting, à tous les enfants du Canton la possibilité de participer à la production de l'opéra «*Hänsel et Gretel*» ;
- le Conservatoire de Lausanne a participé à la campagne de l'altérité de la Ville de Lausanne avec le projet «*En musique de 7 à 127 ans*» et a offert une série de concerts par des enfants pour les aînés, en EMS ou à domicile ;
- la reconnaissance du diplôme de Maturité Spécialisée Musique par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), projet mené conjointement avec l'EJMA ;
- la participation des élèves et professeurs du Conservatoire lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse qui se sont vu remettre nombre de prix et félicitations jury ;
- la création de plusieurs ensembles (Nano'Orchestre, MiniSwing, MinCeltik) par le Conservatoire de Lausanne ouverts aux jeunes élèves de toutes les écoles de musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1105	85	572	26	976	849	127

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'école de Jazz et de Musique Actuelle dispense une formation musicale non professionnelle à environ 900 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (Pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- le partenariat avec le Holygroove Festival, seul festival de funk de Suisse avec des concerts et masterclass ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ;
- le partenariat avec le festival métal Inferno en mars avec une masterclass sur les instruments traditionnels runes ;
- les portes ouvertes 2013 avec douze heures de concerts et plus de 2'000 visiteurs ;
- les soirées Trad Jazz Sessions, la série de concerts Duo+, les soirées PréPro et les Funky Nights.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
636	286	368	173	1277	764	513

Ecole sociale de musique (ESM)

L'école sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'050 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. Dus à l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les premiers concerts des chœurs de l'ESM «Petits Chanteurs de Lausanne» ;
- des ateliers de musique ancienne, de musique contemporaine, laboratoires d'histoire sonore, de théâtre et de danse dont une rencontre avec Rudra ;
- la réunion des orchestres de l'EJMA, l'ESM et l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL) créant l'Ensemble-Collectif-Orchestra (ECO) pour un concert dans le cadre de la Fête de la musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
950	98	867	65	1195	764	531

Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 180 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la troisième édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre ;
- l'accueil des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique SCMV ;
- la participation à la Fête de la musique avec le projet ECO réunissant des élèves de l'EJMA, ESM et l'EMVL, ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
173	6	144	4	216	118	98

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'Harmonie Ecole de Musique Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 240 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base. Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la création d'un ensemble de flûtes traversières portant à six le nombre d'ensembles de musique de chambre ;
- la participation d'élèves à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, au concours national «Prix Musique», au championnat suisse de cornemuse, qui ont tous été primés ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes, d'un goûter concert ainsi que d'un camp de musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
229	14	196	5	152	125	27

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à environ 310 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les contes de Jataka présentés au Théâtre de Beausobre avec vingt jeunes harpistes ;
- des Masterclass internationales de piano données par Jean-François Antonioli, directeur de l'Institut ;
- des leçons publiques de classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance, mais également une journée portes ouvertes, des conférences, récitals.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
204	105	116	46	269	262	7

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ 100 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves et à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes ;
- une audition-concert à l'Eglise du Prieuré à Pully où les élèves avancés se sont produits.

A relever la nomination d'une nouvelle présidente en la personne de Katharina Fuchs Käppeli à la place de Nicolas Tille, directeur de Musica Viva.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
94	7	59	4	101	100	1

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.06% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

Plus de 35'830 spectateurs (plus de 36'000 en 2012) ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. La programmation a été marquée par la présence de très nombreux réalisateurs, comédiens, techniciens et producteurs suisses et étrangers, parmi lesquels Basil da Cunha, Chantal Akerman, Patrick Lapp, Fanny Ardant, Nathalie Baye et Yolande Moreau. Le Capitole a également accueilli de nombreux films suisses, notamment «Avanti» d'Emmanuelle Antille, «Botiza» de Frédéric Gonseth, «Les Grandes Ondes (à l'ouest)» de Lionel Baier ou encore «L'Expérience Blocher» de Jean-Stéphane Bron. A relever aussi des projections musicales puisque la Cinémathèque a présenté en automne plusieurs films muets avec orchestre dont notamment «Les Temps modernes» de Charlie Chaplin, «La Vocation d'André Carel» de Jean Choux, «Richard Wagner» de Carl Fröhlich et William Wauer, etc.

2013 a vu la fin du déménagement de la majeure partie des archives de la Cinémathèque suisse dans ses nouveaux dépôts souterrains de Penthaz. L'année a également été consacrée à l'élaboration du cahier des charges liés à l'intégration du numérique à la Cinémathèque suisse (traitement, stockage, catalogage, diffusion).

Fondation romande pour le cinéma

Deuxième année d'activité pleine pour Cinéforum, 2013 a vu le soutien de 86 projets par le biais de l'aide sélective dont 21 projets vaudois, 51 projets par le biais du soutien complémentaire dont 21 vaudois et dix projets vaudois par le biais de l'aide à la distribution. A relever la signature d'une convention de subventionnement entre la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et Cinéforum pour la période 2013-2016.

Ciné F'estival

La 16^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 10 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux 20 films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò qui a fêté son dixième anniversaire et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la douzième édition s'est déroulée du 16 au 20 octobre attirant plus de 7'720 spectateurs ;
- la seizième Nuit du court de Lausanne, le 22 novembre, durant laquelle près de 3'000 spectateurs ont visionné 67 films dont 24 suisses, répartis en treize programmes thématiques ;
- l'association Belecra pour la programmation 2013 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la huitième édition s'est déroulée du 22 au 25 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la troisième édition s'est déroulée le 22 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 8'000 spectateurs.

*L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **CHF 1'198'320.-**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 448'020 francs (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).*

PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.20% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 23 projets par le biais de soutiens ponctuels.

*Les aides allouées en 2013 aux différentes publications s'est monté à **CHF 107'498.-**.*

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.66% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

113'000 festivaliers ont arpenté, pendant six jours, les rues de la Cité pour assister aux 229 représentations proposées par quelque 315 artistes. Ce sont 62 créations ou productions originales qui ont été présentées en exclusivité à la Cité sur les nonante projets artistiques programmés. Pour cette édition, le Festival a pris une dimension inédite en mettant sur pied deux événements artistiques en guise de pré-ouverture. Il a proposé un tour du Canton de Vaud en un million de secondes avec le projet «*SuperReaktion!*» dont le but était d'aller à la rencontre de dix communes et de présenter des performances publiques. Quant au projet «*Prélude en Ville*», il a constitué un hors-d'œuvre de choix sur la semaine précédent le Festival : cinq projets inédits ont été offerts au public en des lieux particuliers répartis en ville.

Les Urbaines

6'500 visiteurs ont participé à la 17^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre. Ce sont plus d'une cinquantaine de performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans neuf lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante à l'Arsenic et à la Halle CFF aux locomotives, futur Pôle muséal.

Fête de la Musique

Sur les 344 groupes inscrits, seuls 174 groupes représentant tous les styles ont pu participer à la 19^e édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 50'000 spectateurs étaient présents aux quelque 175 concerts qui se sont déroulés sur les 49 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées).

Lausanne Estivale

Du 14 juin au 15 septembre a eu lieu la 37^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **CHF 980'000.-**.*

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines ;
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne ;
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier ;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles ;
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Unité administration	3.70	3.60	3.70	3.60
Unité communication	16.45	14.60	16.45	13.90
Unité développement durable	3.40	1.80	4.40	3.30
Unité économie et territoire	3.40	3.40	2.40	2.40
Unité marketing urbain	4.80	4.80	4.80	4.80
Total service	31.75	28.20	31.75	28.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administration	4	3.60	4	3.60
Unité communication	17	14.60	16	13.90
Unité développement durable	2	1.80	4	3.30
Unité économie et territoire	4	3.40	3	2.40
Unité marketing urbain	5	4.80	5	4.80
Total service	32	28.20	32	28.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administration	1	1
Unité communication	1	0
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ACTIVITÉS 2013

Secteur Economie et territoire

L'Unité économie et territoire a réalisé :

- Le rapport d'analyse de la situation économique lausannoise à l'intention de la Municipalité, sur mandat du Service d'urbanisme, dans le cadre de la révision du Plan directeur communal.
- Le suivi économique des grands projets, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération, par des contributions sur les questions du programme d'activités et sur les éléments fiscaux relatives entre autres aux Plaines-du-Loup.
- L'accompagnement aux activités de la Fondation City Management, notamment pour l'organisation du Festival Lausanne Lumières, et à d'autres organismes partenaires (par exemple, Fondation micro-crédit solidaire suisse).
- La gestion des sollicitations d'interlocuteurs extérieurs et du soutien financier à des projets spécifiques, notamment pour des congrès et séminaires.
- La participation aux travaux de redéfinition des directives pour l'affichage urbain à la demande de l'Office de signalétique urbaine (OSU).
- L'appui économique au Service financier pour les éléments de notation de l'agence Standard & Poor's et aux autres services demandeurs de l'administration (Commission immobilière notamment).
- L'appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique, notamment Lausanne Tourisme (notamment dans le cadre du Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL)), Lausanne Région (notamment pour les interventions à titre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE)), Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV).
- L'appui à la Municipalité dans ses contacts et échanges avec les grandes entreprises de la place lausannoise.
- Le suivi des données statistiques et fiscales dans le cadre de la surveillance du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à Statistique Vaud.
- La participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.
- Des traitements de données sur demande, en particulier pour la division Groupe sanitaire (DGS) du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL), mais aussi pour le «Cercle indicateurs» de l'Office fédéral de la statistique pour la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable.
- Le suivi des dossiers de politique régionale, notamment le suivi du dossier Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM) avec la participation au groupe spécialisé communication du PALM; l'appui à l'organisation de la manifestation «Nord-lausannois 2030» le 25 mai à la Blécherette, les travaux pour le Schéma directeur du Centre (SDC) notamment pour la publication de sa brochure «Le cœur et le moteur de l'agglomération», et la tenue du secrétariat de la Commission permanente de politique régionale du Conseil communal.
- Le suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations.
- Le suivi du dossier transports publics pour le compte de la Ville: relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.
- L'organisation de l'exposition itinérante de la SIA «Penser le territoire» d'octobre 2013 sur la place St-François.
- La gestion du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, le

développement de l'usage de la flotte en autopartage (Mobility) avec un nouveau partenariat avec Europcar,), la mise en place du «business travel», la mise à disposition de vélos électriques pour les services, la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement, la communication des mesures, l'encouragement de la mobilité douce par l'action «Ça marche pour ma commune».

Le secteur touristique résiste toujours aux difficultés économiques, et plus d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région, avec en 2013 le deuxième meilleur résultat en termes de nuitées après le record de 1964, année de l'Exposition nationale.

Les demandes de soutien financier pour des congrès, séminaires et autres introduites auprès du DevCom ont été nombreuses. Le budget à disposition reste stable, et il s'agit de répondre au mieux à ces demandes afin que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Il est donc nécessaire de définir des priorités claires et sélectives dans le soutien aux congrès et manifestations. Le Canton, par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte, dans certains cas, un soutien identique à celui de la ville, ce qui est apprécié, mais reste en-deçà des besoins.

Le DevCom s'est largement investi tout au long de l'année dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution de sauvetage du Vivarium de Lausanne, en lien étroit avec les instances de la Fondation du Vivarium. Il a ainsi été possible de débloquer des fonds supplémentaires de la part de la Ville, de faire valider un sursis concordataire puis un concordat permettant de solder le passé puis, en fin d'année, de parvenir à une solution de reprise du Vivarium par le projet Aquatis. Dans le même temps, la poursuite de l'exploitation du Vivarium jusqu'au moment de l'ouverture d'Aquatis est en passe d'être pleinement assurée.

Secteur développement durable

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la ville en matière de développement durable.
- Le préavis de synthèse sur le développement durable adopté par le Conseil communal à fin 2012 fait l'objet des premiers travaux de mise en œuvre, avec notamment un accent particulier mis sur les questions de gouvernance, de communication et de suivi et d'évaluation des projets, notamment les projets soutenus par le fonds du développement durable.
- 2012 a aussi vu l'entrée en fonction d'une nouvelle responsable de l'unité développement durable, en charge de renforcer le travail d'équipe au sein de l'unité, de développer les relations avec les autres services concernés préparer la mise en œuvre du nouveau préavis. Sous son égide, un travail de bilan des actions entreprises à ce jour a été engagé avec une large participation des services. Cette démarche qui va s'étendre sur l'année 2014 permettra de renouveler les lignes directrices de la politique de Lausanne en matière de développement durable et débouchera sur un nouveau préavis au Conseil communal, d'ici fin 2014 – début 2015.
- Le projet visant à développer la durabilité des manifestations sportives lausannoises suit son cours : élaboration d'un guide pour les organisateurs, formation et accompagnement de ceux-ci, définition de règles en la matière, examen des possibilités de communication à l'occasion de ces événements. Il a été complété par une collaboration avec les patinoires lausannoises en vue de renforcer leurs actions dans le domaine de la durabilité.
- De même, la mise à disposition des organisateurs de manifestations de gobelets consignés pour boissons s'est poursuivie. Le système mis en place en 2012n atteint la fin de sa première phase de mise en œuvre. La suite des travaux verra le maintien d'aides financières incitatives, mais avec une responsabilisation croissante des organisateurs de manifestations dans la perspective de la généralisation de l'usage des gobelets consignés.
- Relations extérieures : accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (UNIL, EPFL, IMD, Ecole Hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME)) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par **ea**uservice (solidarit'eau). Les procédures de sélection des projets soutenus dans le domaine de la solidarité internationale ont été structurées et renforcées afin de faciliter le choix entre les projets proposés au subventionnement de la Ville. Il en résulte une plus grande clarté et une cohérence accrue en ce qui concerne la sélection des projets soutenus par Lausanne.
- AIMF – Association internationale des villes francophones : présidence et animation des travaux de la commission «villes et développement durable». Organisation de la réunion de la Commission à Lausanne (définition du programme 2013-14) avec la participation de l'EPFL, de l'Université, du Service d'urbanisme et de partenaires spécialisés. Comme lors des exercices précédents, la commission que Lausanne préside a aussi organisé un séminaire en Afrique sur le thème du diagnostic urbain à l'attention des membres de la commission. Ceux-ci se sont fortement impliqués et ont salué l'important travail d'animation et d'organisation accompli par Lausanne. La qualité du travail de la commission a aussi été relevée par l'AIMF, qui considère que sa commission développement durable figure parmi celles qui obtiennent les meilleurs résultats.
- Organisation des activités de l'association des villes romandes (deux colloques annuels) et du groupe des villes de l'UCV, présidé par le syndic de Lausanne.

Secteur Marketing urbain

- Gestion, animation et développement de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques: organisation du sixième sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. L'UMVO a entrepris une réflexion de fond sur son avenir à l'initiative de son président et des collaborateurs du service en charge du dossier. Il en résulte un plan stratégique adopté par l'association en automne 2013, qui prévoit un développement des activités autour d'un sommet élargi, avec participation de villes intéressées au sport en matière de développement urbain, sans être obligatoirement «olympiques» et une refonte de la gouvernance de l'association, notamment en associant plus étroitement les villes membres à la vie de l'UMVO.
- Les relations que le DevCom entretient avec le Comité International Olympique restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de Capitale olympique que joue Lausanne.
- Participation aux activités de Délice – réseau international des villes gourmandes: participation active de la ville aux rencontres Délice.
- Organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération Lausanne – Ville du goût 2013. En effet, après le succès de l'opération 2012, année qui a vu Lausanne être officiellement Ville suisse du goût, il a été décidé de renouveler l'opération en 2013, mais sur une base un peu plus modeste. Cela n'a pas empêché la mise sur pied de plusieurs événements autour de la gastronomie et du goût: manifestations populaires, pique-nique du 1^{er} août, stands à la place de l'Europe durant l'été, organisation d'un «Restaurant day» avec accueil chez des particuliers, travail avec les écoles, collaboration avec le Spadom, repas gastronomique sur le site du futur Musée des Beaux-Arts (dépôt des locomotives), ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, Lausanne – Ville du goût 2013 a à nouveau remporté un succès important qui permet de rééditer une fois de plus ce genre d'action en 2014.
- Développement de la conception communale de marketing urbain: positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication.
- Hautes écoles lausannoises. Poursuite des contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises: UNIL, EPFL, Idheap, EHL, ECAL, IMD. Développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la Ville comme centre de formation et de recherche. Définition de quelques projets concrets de collaboration: documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, révision des pages web de la Ville consacrées au secteur de la recherche et de la formation.

Secteur communication

info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi en 2013 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication: élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication.

Les missions web de l'unité poursuivent leur montée en puissance, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias. Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch et la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Info presse a également édité, en collaboration avec le Service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage: *Les Musées lausannois* et la brochure *infos expos*.

Quelques éléments statistiques en lien avec info presse

Communiqués:	166
Compte rendus dans les actualités municipales:	
• Communications au Conseil, réponses aux questions, interpellations:	52
• Préavis, rapports préavis:	54
• Brèves:	73
Total des communications:	345

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. 2013 a été la première année complète avec regroupement de l'information au public sur le seul bureau d'information de l'Hôtel de Ville. Cette situation n'a pas pénalisé le travail d'accueil et d'orientation des usagers.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Trois séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2013, avec 200 à 300 personnes accueillies à chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure Allons-y et le Petit calendrier des fêtes 2012.

info web

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2013, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement. A titre d'exemple, le site de la Ville accueille désormais une section consacrée aux grands projets communaux afin de mieux mettre en évidence l'importance et la cohérence de ces réalisations d'importance, autrefois présentées de façon succincte et dispersée. De même, l'accessibilité au site a été facilitée par la mise en ligne d'une nouvelle page d'accueil, d'une navigation plus ergonomique et d'une modification de l'architecture des différents éléments du site. Il en résulte une clarté accrue et une navigation largement facilitée.

L'interface graphique du portail a continué à évoluer afin d'améliorer l'ergonomie générale du site et de garantir un affichage optimal sur les écrans contemporains à définition élevée. S'agissant de la mise en valeur du contenu, info web a poursuivi les refontes de rubriques des services en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information. A titre d'illustration, on peut notamment mentionner le nouvel espace dédié à la scolarité, entièrement refondu, qui permet notamment à chaque établissement scolaire de disposer de ses propres pages, avec ses informations spécifiques, placées dans un cadre harmonisé entre tous les établissements. De même, un recours accru à la photo est encouragé, avec là aussi un engagement important des collaborateurs en charge du web.

Le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année pour assurer que les contenus du site internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, force est de constater, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression continuer à augmenter en 2013.

Enfin, encouragée par l'essor continu de l'iPhone et de l'iPad, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application «Lausanne» qui est disponible gratuitement sur l'AppStore d'Apple depuis juillet 2009. Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale et des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois, les horaires des transports publics notamment. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée près de 35'000 fois, compte environ 20'000 utilisateurs réguliers et les consultations quotidiennes sont en augmentation. Une version Android de l'application a été mise en ligne courant 2013.

L'année 2013 a aussi vu la fin de la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion des contenus web, opération débutés en 2011-12. Grâce à la mise en service du nouveau CMS, outil open source, le site www.lausanne.ch est en mesure de mieux adapter ses pages aux attentes des utilisateurs, gagnant en fonctionnalités et en ergonomie pour ses visiteurs. Les mutations doivent se poursuivre en 2014 avec le changement du logiciel de gestion de l'intranet communal et sa refonte éditoriale et graphique.

Intranet

L'intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne. En effet, les consultations totales sont en augmentation. Outre le développement de l'offre de contenu, l'intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes, tels Equitas, l'Aménagement du temps de travail, le Plan de mobilité.

L'intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Quelques éléments statistiques liés à la communication

Site www.lausanne.ch :

- ~ 940'000 pages vues/mois (+3.5% par rapport à 2012)
- Trafic mobile (y compris tablettes): +39% par rapport à 2012
- Trafic tablettes: +67% par rapport à 2012
- Trafic direct: ~ 22% du trafic total (proportion en augmentation de 26.5% par rapport à 2012)
- Trafic interne: ~ 7% du trafic total (proportion en augmentation de 5.4% par rapport à 2012)
- Trafic provenant des moteurs de recherche: en diminution de 8% par rapport à 2012
- Trafic provenant des réseaux sociaux: trafic en provenance de Facebook demeure insignifiant (0.36%)

Intranet communal :

- ~ 520'000 pages vues/mois (+2.7% par rapport à 2012)

Canal YouTube :

- Lancement : début septembre 2013
- ~ 50 abonnés
- ~ 4'000 vues/mois
- ~ 42'000 vues depuis le lancement de la chaîne
- ~ 132'000 minutes regardées depuis le lancement de la chaîne

Application mobile :

- iOS : ~ 20'000 installations actives versus ~ 35'000 installations totales
- Android : ~ 900 installations actives versus ~ 1'200 installations totales

Twitter :

- ~ 2'300 abonnés (+ 1'000 abonnés en 6 mois)

LinkedIn :

- ~ 1'250 abonnés

Actualités municipales :

- ~ 6'700 pages vues/mois (+ 60% par rapport à 2012)

Conclusions et tendances :

- Comparé à 2012, la fréquentation globale du site internet a augmenté de 3.5% alors que le trafic en provenance des moteurs de recherche a baissé d'environ 8%.
- Le site internet est mieux connu du public puisque le nombre d'accès directs (internauts qui vont sur le site sans passer par un moteur de recherche ou un site référent) a augmenté de 26.5% par rapport à 2012.
- Davantage de sites pointent sur www.lausanne.ch puisque le trafic en provenance de sites dits référents a augmenté de 29% par rapport à 2012.
- Le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push.
- La communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés.
- Le canal «CommuneLausanne» sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire intéressante qui nous permet d'étendre à relativement faible coût notre présence sur le web.

Unité administration

L'unité administration a assuré :

- L'appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service.
- La gestion des fonctions de répondante RH avec le SPel, de répondante en sécurité avec l'USSST et de répondante informatique CMI avec le SOI.
- La gestion des tâches budgétaires et comptables, y compris pour le Fonds du développement durable, la comptabilité générale du service et celle du Ferl.
- La réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service.
- L'encadrement et la formation de l'apprenti du service.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	21.80	20.80	22.80	21.80
Direction	2.00	2.00	2.00	3.00
Finances et relations clients	4.80	4.80	5.80	5.80
Infra., exploitation, support	29.90	28.20	29.00	28.20
Qualité, architect., sécurité	6.90	6.90	6.90	6.90
Ressources et moyens	6.65	6.50	6.55	5.50
Total service	72.05	69.20	73.05	71.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	21	20.80	22	21.80
Direction	1	1.00	2	2.00
Finances et relations clients	5	4.80	6	5.80
Infra., exploitation, support	30	29.20	30	29.20
Qualité, architect., sécurité	7	6.90	7	6.90
Ressources et moyens	8	6.50	7	5.50
Total service	72	69.20	74	71.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Conseil et solutions	0	1
Finances et relations clients	1	1
Infra., exploitation, support	8	4
Ressources et moyens	3	1
Total service	12	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2013. Elle a examiné d'une part les propositions du SOI pour réformer les acquisitions de matériel et logiciels informatiques et, d'autre part, le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2014.

Le COPILINF s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2013, statuant sur les demandes de nouveaux projets, examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence suisse de l'Informatique a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier la recherche de collaborations entre villes et cantons. Le SOI a donc répondu à diverses enquêtes dans ce domaine, par exemple «Utilisation et disponibilité de composants standards dans le domaine de la cyberadministration».

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC) constituée en 2012, le SOI peut renforcer la collaboration du Canton avec les villes. Le SOI favorise l'émergence des demandes groupées que les villes adressent aux services cantonaux, avec des retombées positives, organisationnelles et même financières, à l'instar du soutien financier accordé au SOI pour développer des interfaces de données avec le Canton.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine ;
- du groupe des villes de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) ;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique) ;
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) ;
- de la SMP (Société de Management de projets) ;
- du CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- du Groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;
- du groupement des utilisateurs *CISCO* ;
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- du eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son Schéma directeur¹, en optant pour des objectifs intermédiaires et des priorités bien définis. Dès lors, les événements marquants planifiés sont mentionnés ci-dessous au titre des réalisations prévues au Schéma directeur ou réalisations non-prévues au Schéma directeur, néanmoins mises en place par opportunisme ou par nécessité.

Sur le plan organisationnel, il faut relever les adaptations de l'organisation du SOI, conformément aux processus décrits dans le Schéma directeur des Systèmes d'Information 2013-2017».

- La section Etude et application, se réorganise et devient la division Conseil et solutions. Forte de son expérience en matière de gestion de projets, que ce soit pour la sélection et l'intégration de solutions du marché ou l'implémentation de nouvelles solutions, et conscient de l'évolution des métiers de l'informatique, il est devenu opportun d'étendre le mandat de la section en renforçant le pôle Conseil et accompagnement des services. D'autre part, d'une organisation basée sur

¹ Le Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017 est disponible communément sous : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/administration-generale-et-culture/organisation-et-informatique/schema-directeur.html>

les différences technologiques, la division se scinde désormais en deux groupes, l'un responsable de la construction des solutions et l'autre du conseil aux services en matière d'automatisation plus pertinentes et de conduite des projets d'automatisation.

- L'ensemble de l'exploitation informatique a été regroupée dans la même organisation dans le but d'augmenter la qualité et fiabilité des prestations délivrées. Pour ce faire, le rapprochement des pratiques du SOI avec celles des normes ITIL est poursuivi, à savoir l'alignement des descriptions de poste, des plans de formation, des processus de fonctionnement liés à l'exploitation des infrastructures matérielles et logicielles. Cela résulte en une augmentation de la maturité des processus ITIL implémentés au SOI.

Sur le plan technologique, il faut relever la publication de la vision Open Source du SOI. Elle poursuit l'intention exprimée précédemment, laquelle s'était traduite par des choix Open Source pour ce qui concerne les logiciels de maîtrise de l'infrastructure. Deux projets feront suite à cette publication en 2014, projets qui doivent d'une part valider la faisabilité de l'exploitation d'une plateforme Open Source et d'autre part segmenter les populations d'utilisateurs de manière à pouvoir envisager un déploiement partiel de ces outils informatiques individuels au sein de l'administration communale. L'acquisition de plusieurs ordinateurs personnels portables doit, en outre, permettre de tester des PC avec composants à longue durée de vie, orientés vers le développement durable.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

Processus «exploiter les systèmes d'information»

Evolution du support en dehors des heures ouvrées

L'étude à ce sujet a été menée. Elle fait apparaître que les ressources, et les budgets, du SOI ne permettent pas d'augmenter sa prestation, si ce n'est de manière marginale. A ce stade, il reste à envisager une collaboration interservices pour essayer d'adapter la prestation aux besoins que la mobilité et la cyberadministration font apparaître.

Stabilisation des environnements d'impression

La réorganisation des serveurs d'impression, la répartition des imprimantes multifonctions sur le réseau et les nouveaux paramétrages de base ont permis de retrouver la stabilité et le niveau de productivité de ces équipements.

Evolution des Centres de Calcul (Data Centers)

Les deux centres de calcul de Chauderon et de Pierre-de-Plan sont devenus hors normes. Un audit a été commandité qui a confirmé que le risque de panne avec indisponibilité de toute l'informatique communale est réel. La sécurité de l'alimentation électrique, les installations de climatisation, la consommation électrique, la sécurité d'accès doivent être mises en conformité. Ce sera le cas, en principe par étapes, à partir de 2014, sur la base d'un plan d'amélioration livré avec l'audit.

Des améliorations diverses ont été effectuées comme la mise en place opérationnelle des environnements de serveurs compartimentés UCS, la poursuite des travaux de virtualisation des infrastructures ainsi qu'une meilleure automatisation des processus de pilotage de la production.

Mise à disposition d'un réseau privé RMEL

Avec le Réseau Mobile des Employés Lausannois (RMEL), les collaborateurs disposent de la possibilité de connecter les smartphones et tablettes personnels à l'Internet, dans tous les locaux où le WiFi est disponible. Cette connexion est entièrement sécurisée, protégeant les appareils et les données du personnel et assurant une stricte séparation avec RECOLTE.

Mise à niveau des environnements applicatifs

Les bases de données Oracle servent de support à de nombreuses applications, en particulier pour la gestion du personnel avec le logiciel PeopleSoft. La migration vers la version 11 des bases de données Oracle et la virtualisation des serveurs Oracle PeopleSoft ont été menées à bien.

Processus «concevoir les solutions»

Seules les réalisations correspondant aux priorités de niveau 1 sont résumées ici.

Mettre en place un Schéma directeur par système d'information métier

En 2013, il s'est agi d'acquiescer la méthodologie pour la construction des schémas directeur et de l'expérimenter dans un premier cas pratique. Un service administratif pionnier a été choisi en raison de la maturité de son organisation, de processus métier décrits et de la disponibilité d'une vision stratégique. A contrario devait exister le besoin impérieux de revoir l'ensemble des applications de gestion et distribution de ses prestations. Ainsi, le Service social et le SOI se sont associés pour construire une vision quant à la transformation de son système d'information en un ensemble d'applications métier qui intègre les systèmes mis en place par le Canton et qui reste cohérent, efficient et facilite la prise de décisions stratégiques et politiques. Il en est résulté un nombre restreint d'initiatives prioritaires, d'actions élémentaires profitables immédiatement aux utilisateurs du SSL et l'abandon de certaines idées sur la base d'une argumentation objective.

Le Service social et le SOI ont maintenant une feuille de route concrète, partagée, qui sera révisée annuellement pour une évolution sereine du système d'information qui reste financièrement adaptée aux moyens disponibles.

Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

Dans le domaine des déchets, et en soutien du Service d'assainissement, nous avons dû mettre en œuvre les décisions municipales d'introduire une taxe au poids sur la base de containers pesés et identifiés par des puces électroniques ainsi qu'une taxe de base sur la base des volumes ECA. Il s'agissait également de compléter le système d'information des Services industriels.

Les projets d'implémentation ont eu lieu sur toute l'année 2013, en parallèle à l'introduction des nouvelles taxes, et ont été l'occasion d'une surcharge importante pour le service métier aussi bien que pour le SOI. La facturation a pu être lancée fin 2013, malgré plusieurs difficultés et retards, grâce à un effort commun des services concernés assainissement, finances et SOI.

Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

Le socle de cyberadministration rendu disponible par le SOI a été complété durant cette année. En matière de sécurisation des transactions avec des moyens d'authentification, le SOI a mis en avant la compatibilité du portail de cyberadministration avec la norme standard de la confédération «SuisseID». Dans le domaine des technologies de présentation, le site informationnel www.lausanne.ch et le portail d'accès aux prestations en ligne <https://my.lausanne.ch> sont maintenant sur pied d'égalité en utilisant les mêmes outils logiciels de publication. Il n'y a plus de freins, sur ce plan-là, à l'extension des prestations de cyberadministration.

Pour ce qui concerne la mise à disposition de prestations en ligne, les Services industriels ont poursuivi leur évolution en ajoutant des facilités pour les gérances immobilières. Ces technologies et outils informatiques participent à la préparation progressive des SIL en vue de l'ouverture des marchés de l'énergie.

Mise en place d'un portail interne avec des outils collaboratifs

La technologie de la plateforme informatique collaborative du SOI (Microsoft SharePoint) sera utilisée pour mettre la nouvelle version de l'intranet à disposition des collaborateurs de l'administration communale. Cette association ne montrera ses effets qu'en 2014, le chantier étant d'importance.

Mise en place du projet de «Cycle de vie de la donnée»

Prémisse d'une sécurisation accrue des contenus, une échelle des sensibilités de l'information est établie. Dorénavant chaque application catégorise la sensibilité de l'information qu'elle traite, et chaque document peut se réclamer d'un des niveaux définis.

Dès 2014, plusieurs initiatives permettront de traiter l'information ainsi catégorisée de manière plus différenciée et adaptée. On parlera alors de «gouvernance documentaire et informationnelle».

Processus «gérer la sécurité et la qualité»

Un concept de partitionnement logique du Data Center, correspondant à des critères de sécurité des données, a été mis au point à l'occasion du renouvellement d'une partie de l'infrastructure centralisée. Les éléments de sécurité ont également été installés pour n'autoriser les accès à ces infrastructures que lorsqu'ils sont strictement nécessaires. Le concept est mis en œuvre progressivement, se poursuivant sur 2014 pour accueillir l'hébergement des applications.

Si les infrastructures de gestion informatique sont soumises à un audit de sécurité régulier, il n'en est pas de même de la sécurité des réseaux techniques (contrôle des débits d'eau, du trafic, par exemple). Un audit a été réalisé par une entreprise externe spécialisée. Les corrections identifiées comme étant urgentes sont en cours de mise en œuvre. Un plan global de sécurisation sera présenté à la Municipalité.

Processus «gérer les ressources et les moyens»

Les fonctions de la comptabilité du service et de la gestion des achats ont été mises en conformité avec l'organisation prévue dans le Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017.

Processus «piloter le SOI et assurer la gouvernance»

Le niveau de maturité du SOI relativement aux processus de gestion des incidents, des problèmes, des changements, des demandes et des configurations a été audité. Suite aux résultats, des projets d'amélioration ciblés ont été lancés.

Les indicateurs de pilotage SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord configuré.

Une enquête interne sur la satisfaction des collaborateurs du SOI a été menée sur une base volontaire. Avec une participation de près de 85%, les résultats obtenus sont significatifs. Plus de 83 % des collaborateurs disent être globalement satisfaits ou très satisfaits, résultat qui est réjouissant. L'analyse plus détaillée de tous les résultats et des suggestions des collaborateurs détermine des actions en vue de maintenir ce niveau de satisfaction sur les années prochaines également.

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié pour l'ensemble du périmètre de l'infrastructure informatique de l'administration communale, à savoir les postes de travail et l'infrastructure des serveurs. C'est une politique établie de certains fournisseurs que de rechercher la modification des conditions contractuelles plutôt que délivrer de la valeur ajoutée. La mise à niveau pointilleuse des contrats de licences et de maintenance mobilisa la direction du SOI et demanda l'assistance de spécialistes des relations contractuelles.

Processus «gérer les budgets, les finances et les relations clients»

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau de direction ont été espacées.

Le SOI a pu introduire des réunions de pilotage de l'informatique auprès de deux des services, le Service du contrôle des habitants et le Service du personnel qui demandent un effort continu en matière de suivi de projets et de développement, concrétisant ainsi l'objectif de formalisation des outils de gouvernance informatique auprès des services.

Les réunions de coordination avec les Services industriels et son fournisseur neo technologies SA ont repris, permettant de planifier les actions suffisamment à l'avance.

Le personnel de l'atelier d'indexation documentaire a participé au montage d'une exposition mettant en valeur les documents patrimoniaux du Service de l'urbanisme ; la comparaison des vues de la ville, anciennes et actuelles, fut appréciée. Le SOI a fourni le travail de documentaliste qui permettait de géo-localiser les vues anciennes et a pris les photographies actuelles, tant que faire se pouvait en reprenant un point de vue similaire.

Sur le plan des relations extérieures, un mandat ad personam a été confié à l'un des cadres du SOI par la HES-SO pour auditer l'un de ses projets financé par la Confédération. L'audit a montré que le SOI pouvait apporter une expertise pertinente pour éviter un académisme trop prononcé et revenir à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies SA, l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding SA et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques différenciées.

RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Le SOI a revu son organisation en séparant l'activité de conduite des projets et celle de gestion des systèmes d'information (i.e. un ensemble d'applications). Cette séparation requiert la description et la mise en place d'un processus plus formel dans la gestion des systèmes d'information qui fait des applications de véritables produits qui seront gérés comme tels. Appliquant ce processus sur les applications critiques, le SOI fournit des informations factuelles et transparentes aux bénéficiaires, renforce la sécurité et cherche à minimiser les coûts de maintenance.

Une sévère perte d'alimentation électrique des installations de Chauderon a été causée par un défaut sur un contacteur en cuivre. L'impact fut plus marqué sur les utilisateurs que sur la salle machine. Néanmoins, compte tenu des risques de perte d'équipement(s) lors d'un retour de l'électricité, il fut décidé de ne pas arrêter la salle des machines et de poursuivre l'exploitation des serveurs grâce à l'alimentation de secours. Cet incident, finalement sans conséquences informatiques majeures, met en évidence la fragilité des Data Centers.

L'application MUSERIS a été corrigée de manière à supprimer les risques de sécurité qui avaient été identifiés à fin 2012. Cette opération était d'autant plus nécessaire que les compétences pour faire évoluer ce produit deviennent rares. C'est donc un investissement important qui fut consenti pour pouvoir assurer la vie de cette application dans les années prochaines. Sachant que les évolutions fonctionnelles sont possibles, une structure de pilotage est maintenant sur pied qui permet la récolte des besoins des métiers, en l'occurrence les musées lausannois. De manière à dégager des fonds supplémentaires, le SOI a conclu des conventions avec trois clients hors de l'administration communale.

Constatant la multiplication des besoins de vidéosurveillance, le SOI a proposé à la Municipalité un processus centralisé de prise en charge des demandes ainsi que la création d'un groupe de coordination interservices qui prend en charge l'étude des besoins, jusqu'à la mise en fonction en traitant de manière coordonnée les aspects juridiques. Cela a permis également de faire le choix d'une solution technique unique et de centraliser l'installation des serveurs, les procédures d'exploitation. Il en résulte, dès 2013, la possibilité de contenir les coûts de cette infrastructure, sachant que le coût des caméras elles-mêmes est à la charge des demandeurs.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Activités de gestion de produits logiciels

Les produits logiciels sont les applications transversales en exploitation ; ceux pour lesquels le SOI est responsable de suivre ou d'anticiper l'évolution font l'objet d'un suivi continu. Quatre produits logiciels ont requis un effort particulier du SOI :

- Le projet d'implémentation du Règlement sur le temps de travail se poursuit et les applications de contrôle du temps de travail s'étendent chaque année à plusieurs services. Après des relations difficiles avec un intégrateur en Suisse, la Commune décide de privilégier un rapport direct avec l'éditeur du logiciel Agiletime.
- L'application de gestion des amendes d'ordre et des sentences municipales (AOSM) se voit révisée notamment sur son volet de surveillance des traitements par lots pour amener davantage de fiabilité.
- ICARE, application de gestion de l'accueil de la petite enfance, est réinstallée pour bénéficier des standards techniques privilégiés par le fournisseur, en particulier du moteur de base de données open source.
- MUSERIS : poursuite des adaptations pour permettre une extension facilitée des prestations aussi bien vers des clients externes à l'administration communale que vers l'interne, par exemple ce qui concerne le patrimoine du Service de l'urbanisme pour lequel le SOI a commencé la numérisation des images correspondant aux 12'000 fiches déjà indexées.

Activités de gestion de projets

La conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services. De nombreux projets, dans les domaines des systèmes d'information géographique, dans celui des plateformes collaboratives, des automatisations sectorielles ou de notre outil de gestion des ressources humaines, ont été menés à bien.

Il faut citer, en précisant que ces projets ne sont pas les seuls : la refonte du système de comptage des bulletins de vote, la gestion du registre des Suisses de l'étranger, la gestion des courriers traités par le service commercial des SIL, le déploiement d'une nouvelle version de certains modules de l'outil de gestion des ressources humaines ou encore la mise au point pour le Service de l'électricité du suivi des compétences des collaborateurs.

Activités de gestion d'infrastructure

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – ont été décrites et ont fait l'objet d'un préavis déposé en automne et accepté par le conseil communal en décembre.

Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- Extension et évolution technologique des environnements de stockage de données, en particulier des serveurs de fichiers
 - Modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des «sous-boucles», réinstallations comme celle de la piscine de Bellerive, remplacement des lignes devenues trop lentes.
- Extension du réseau RECOLTE
 - Connexion des carrefours et des équipements
 - Equipement des écoles avec le réseau sans fil (WiFi)
 - Nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE
- Téléphonie
 - Nouvelle gamme de téléphones de bureau et de téléphones portables
 - Intégration de centraux DECT Ascom (appareils téléphoniques portables à courte portée)
 - Intégration de fonctionnalités de contrôles d'accès et de «portier»
 - Migration du logiciel de centrale d'appel CIC (solution propriétaire) vers le logiciel Open Source Asterisk

Durant 2013, ce ne sont pas moins de 5'476 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une diminution de 15% par rapport à 2012. Cette diminution du nombre d'incidents annoncés poursuit la tendance annoncée l'an dernier. Elle s'explique par la constatation que bon nombre de CMI résolvent directement les incidents et omettent de les enregistrer dans le système de gestion. C'est une mauvaise habitude qui ne permet pas de gérer la fonction de soutien aux utilisateurs ; des mesures seront prises pour revenir à davantage de discipline en 2014. Par ailleurs, 9'906 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, ce qui représente une augmentation de 12%.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2013

Postes de travail	
PC	3'707
PC portables et tablets	1'155
Serveurs d'entreprises	
Serveurs physiques	128
Serveurs virtuels	437
Nombre de travaux batches journaliers	Max. 4'500
Volume de données	
Données des applications (approx.)	5'400 GB
Données bureautiques (approx.)	48 TB
Nombre de fichiers bureautique	75 millions
Solutions métiers	
Solutions applicatives	310
Infrastructure réseau	
Prises réseau	25'800
Bornes WiFi en service	630
Adresses réseau IP délivrées	11'300
Fibres optiques (km)	32'500
Téléphonie	
Nombre d'appels moyen par jour ouvré	33'500
Appareils de mobilité professionnelle	2'435
Nombre de téléphones installés	5'450

On constate que le périmètre global des infrastructures croît régulièrement, reflétant l'impact des technologies de l'information sur les administrations publiques et la société en général. Avec quelque 3 à 8% de croissance pour ce qui concerne les infrastructures individuelles, c'est une croissance raisonnable. Par contre, il en est autrement en ce qui concerne le volume de données dont la croissance fut plus importante que ce qui était pronostiqué puisqu'elle est de 80% pour la bureautique. C'est une tendance internationalement constatée à laquelle le SOI ne croyait pas vraiment. Relevons enfin la pertinence de la politique de virtualisation des serveurs, puisque le nombre de serveurs virtualisés a augmenté davantage que les serveurs physiques.

SERVICE JURIDIQUE (SJur)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
Total service	14.00	13.9	14.00	13.9

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
Total service	14	13.90	14	13.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

CONSEIL JURIDIQUE

Conseil communal

Compétences pour l'aliénation d'actions

Autorisation de plaider

Postulat de Mme Françoise Longchamp : «*Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la conciliation extrajudiciaire*»

Contrats

Charges de la cathédrale

Contrat de société simple pour la construction d'un immeuble

Contrat de maintenance pour le logiciel MEDTRA

Conventions relatives aux films de la campagne *Moi & les autres*

Contrat de distribution de tous-ménages, distribution défectueuse

Conventions relatives à l'affichage, rédaction des avenants 2013, analyse de l'offre du concessionnaire

Convention sur la restitution à une commune d'impôts des frontaliers de l'UNIL et de l'EPFL encaissés par la Commune de Lausanne

Contrat pour l'exploitation d'une compostière

Contrat de bail pour des locaux de musique et autres activités artistiques

Divers

Décès et obligation d'annoncer celui-ci à la poste et à la banque

Racines déformant un chemin – responsabilité du voisin

Statuts de l'association des volontaires sportifs lausannois

Domages et intérêts pour un mandat non attribué après un concours de projet d'architecture

Convention subventionnement pour le service du travail

Règles d'utilisation d'un fonds sans personnalité juridique

Plainte à Monsieur Prix pour l'augmentation du prix des macarons

Examen des statuts d'une association supervisée par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Fonction et organisation des conseillers de sécurité pour le transport de matières dangereuses

Linfo et Protection des données

Transmission de documents après enquête publique

Vidéosurveillance décision de réexamen du préposé, possibilité de recours

Personnel

Obligation de domicile du commandant de police

Licenciement pour justes motifs

Enquête administrative pour harcèlement

Licenciement pour échéance du droit au traitement

Mise en demeure

Licenciement pour suppression de poste

Pompiers

Exécution par substitution

Procédés de réclame

Application de la LPR en cas d'opacification des vitrines

Règlements

Directives concernant les croix de pharmacie

Règlement relatif aux émoluments du Service d'urbanisme

Dispositions règlementaires pour le versement d'une subvention visant à compenser le coût de la vie en ville

Tarif d'émoluments du service financier

Responsabilité civile

Responsabilité en cas d'autorisation de tourner un film dans les abattoirs désaffectés de Malley

Prise en charge de la remise en état d'un mur de soutènement effondré

RECOURS

Municipalité

Allocation au logement (4)

Lettre de sensibilisation du BICan

Lettre instituant des mesures à l'égard d'un chien

Procédé de réclame (2)

Place d'amarrage

Allocation de naissance

Interdiction de périmètre (2)

Consommation électricité

Commission communale

Impôt sur les divertissements (2)

Emolument pour dépannage d'ascenseur

Taxe d'amarrage 2013 (2)

Taxe d'évacuation (6)

Taxe domaine public (2)

Exonération de l'impôt foncier

Taxe déchets entreprises (4)

Taxes déchets abandonnés (9)

Taxe fourrière (5)

Emoluments de surveillance du bureau d'intégration canine (2)

Impôt foncier 2012

Taxe d'écolage

Emoluments permis de construire

Garantie pour les redevances publiques

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

Déni de justice

Effet suspensif

Licenciement pour suppression de poste

Horaires et conditions d'ouverture d'un établissement (2)

Concept de sécurité (12)

Abattage d'arbres (2)

Cour constitutionnelle

Requête contre l'article 87^{bis} RGP (mendicité)

Requête contre le tarif Lac

Tribunal des prud'hommes

Discrimination salariale en vertu de la loi sur légalité (1)

Prétentions pécuniaires (1)

Prétentions salariales (2)

Tribunal cantonal

Demande en paiement du salaire pour un employé ayant épuisé son droit au traitement mais pas licencié

Tribunal Fédéral

Taxe déchets

COMMISSION DE POLICE

Aucun événement majeur n'est à signaler durant l'exercice 2013. La conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution (PPLS) a trouvé son rythme de croisière après le rattrapage de l'an passé.

En chiffres, la situation se résume comme suit :

Stabilité au niveau des affaires traitées durant l'année écoulée puisque 77'087 dénonciations (66'175 sur le domaine public et 10'912 sur domaine privé) ont été recensées contre 77'112 dénonciations en 2012.

Une réjouissante augmentation est apparue au niveau des montants encaissés qui ont passé de CHF 8'559'144.– (CHF 7'001'197.– pour le domaine public et CHF 1'557'947.– pour le domaine privé) en 2012 à CHF 9'544'348.– (CHF 7'962'157.– pour le domaine public et CHF 1'582'191.– pour le domaine privé) en 2013.

De surcroît, il est à noter qu'à fin 2013, il existait encore plus de 10'000 dénonciations sur le domaine public qui n'ont pas pu être traitées. Cela s'explique par la hausse des amendes délivrées par la police avec l'arrivée d'une quinzaine d'installations de surveillance automatique du trafic. Pour endiguer cette hausse sans engager de personnel supplémentaire, la Commission de police va modifier, au printemps 2014, son système de taxation et de rédaction des ordonnances pénales qui devrait lui permettre de rattraper le retard durant le prochain exercice.

S'agissant des conversions, 5239 affaires ont été traitées en 2013 pour un encaissement global de CHF 439'032.– (CHF 385'746.– sur domaine public et CHF 53'286.– sur domaine privé). Il est intéressant de constater que des rentrées substantielles peuvent encore être faites à ce stade final de la procédure pour un coût de travail finalement modique.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur : le nombre de cas a augmenté d'un peu plus de 3% avec 350 contre 339 en 2012 ; en ce qui concerne les coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2013 s'est soldé par une baisse d'environ 22% pour les risques RC (CHF 36'481.– contre CHF 46'963.55), et une augmentation d'environ 26% pour les risques casco (CHF 198'642.75 contre CHF 157'516.84).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers) : si le nombre de sinistres a légèrement diminué d'environ 4% (355 contre 370 en 2012) les préjudices ont quant à eux fortement progressé d'environ 43% (CHF 1'383'661.13 contre CHF 967'380.27).